

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

VOL. I.—No. 39.]

MONTREAL, 4 JUILLET, 1872.

[\$2 PAR ANNEE.]

Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

PARAISANT

LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française.

Il contiendra les informations commerciales les plus complètes. La revue sera sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laissera rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long terme.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10 rue St. Nicolas.

Abonnement - \$2 par an.
Annonces - 10 cts. la ligne par insertion.

L. E. MORIN & C^{IE}

Editeurs-propriétaires.

JONCTION DU CHEMIN DE FER DES COMTES DU SUD-EST.

1871—Table des Heures No. 2.

Le et après le 6 NOVEMBRE 1871, les TRAINS partiront comme suit :

ALLANT AU NORD.		Dis	No. 1 Malle.	No. 3 Fret.
Richford, Vt.	Dép.		A. M. 6.10	A. M. 6.10
Abercorn	23		6.20	6.25
Sutton Flat	8		6.40	6.55
Emerson's	11		6.50	7.15
West Bromo	15		7.05	7.35
Sweetsburgh	18		7.20	7.50
Cowansville	20		7.30	8.10
East-Farnham	24		7.40	8.30
Brigham	26		7.50	8.40
Farnham	28		7.55	
West-Farnham	33		8.10	9.10
St. Jean	35		8.45	
Montréal	Arr.		9.50	

ALLANT AU SUD.		Dis	No. 2 Malle.	No. 4 Fret.
Montréal	Dép.		P. M. 3.00	A. N. 3.00
St. Jean	22		4.30	
West Farnham	25		5.15	10.30
Farnham	4		5.30	
Brigham	7		5.35	11.00
East Farnham	9		5.45	11.20
Cowansville	13		5.55	11.45
Sweetsburgh	15		6.05	11.55
West Bromo	18		6.20	12.10
Emerson's	22		6.35	12.30
Sutton Flat	25		6.45	12.50
Abercorn	31		6.55	1.20
Richford, Vt.	Arr.	33	7.05	1.30

Les passagers du Train No. 1 communiquant à St. Jean avec les Trains pour New-York, Boston, Rouze's Point, &c.

On ne change pas de Char de ou pour Montréal. Des relais attendent aux Stations à l'arrivée des Trains de Montréal pour toutes places des Cantons de l'Est.

Jusqu'à nouvel ordre, les Trains de Fret circuleront seulement les Mercredi et Samedi.

Les Passagers ont droit de circulation sur les Trains de Fret.

Les Passagers des Trains venant du Nord ont droit de circulation sur les Trains allant au Sud.

A. B. FOSTER, Gérant.

atleroo, P^o. Q., 2 novembre, 1872.

LIGNE ALLAN



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1871-72--Arrangements d'Ete.

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseaux.	Tonn.	Commandants.
POLYNESIAN.....	4100.	[En construction.]
CIRCISSIAN.....	3400.	[En construction.]
MANITOBAN.....	4100.	[En construction.]
SARMATIAN.....	3600.	Capt. J. Wylie.
SCANDINAVIAN.....	3000.	Capt. Ballantyne.
PRUSSIAN.....	3000.	Lt. Dutton, R.N.R.
AUSTRIAN.....	2700.	Capt. Brown.
NESTORIAN.....	2700.	Capt. A. Aldr.
MORAVIAN.....	2850.	Capt. Graham.
PERUVIAN.....	2600.	Lt. Smith, R.N.R.
GERMANY.....	3250.	Capt. Trocks.
CASPIAN.....	3200.	Capt. Ritchie.
HIBERNIAN.....	3434.	Capt. R. S. Watts.
NOVA SCOTIAN.....	2300.	Capt. Richardson.
NORTH AMERICAN.....	1784.	Capt. Miller.
CORINTHIAN.....	2400.	Capt. Jas. Scott.
OTTAWA.....	1831.	Lt. Archer, R.N.R.
ST. DAVID.....	1650.	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW.....	1432.	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK.....	1207.	Capt. Stephon.
NORWAY.....	1100.	Capt. C. N. Mylins.
SWEDEN.....	1150.	Capt. Mackenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool chaque JEUDI et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse) doivent être envoyés de Québec :

France.....	Samedi, 15 juin 1872
Scandinavian.....	" 22 " "
Hibernian.....	" 26 " "
Prussian.....	" 6 juill. "
Austrian.....	" 13 " "
Sarmatian.....	" 20 " "

Prix du Passage de QUEBEC :
Cabine.....\$70 à \$80
Entrepont.....\$25

Les STEAMERS de la LIGNE de GLASGOW faisant voile de Glasgow tous les mardis, et de Québec tous les jeudis, doivent être envoyés de Québec :

St. David..... le ou vers le 10 Juin
Corinthian..... " 20 " "

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser
A Portland, à J. L. FARMER ou à HUGH & ANDREW ALLAN; à Québec, à ALLAN, BAR & Co.; au Havre, à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 25 Quai Voltaire; à Anvers, à AUG. SCHMITH & Co.; à Rotterdam, à G. P. IJTMAN & Zoon; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO; à Belfast à CHARLEY & MALCOLM; à Londres, à MONTGOMERIE & GREENHORNE, 17 Gracechurch Street; à Glasgow, à JAMES et ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street; à Liverpool, à ALLANS BROS. James Street, ou à

H. & A. ALLAN,
Coin des Rues Youville et Commune.

W. & F. P. CURRIE & C^{IE}.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Etain.

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ, Etain en Lingot, Rivets, Marbre Veiné, Cuivre en Lingot, Fil de Fer, Ciment Romain, Cuivre en Feuilles, Fil d'Acier, De Portland, Antimoine, Vitres, De du Canada, Zinc en Feuille, Peinture, Tuiles à Pavé, Zinc en Lingot, Terre à brique, Vases de Jardin, Plomb en Saumon, Rue Couvre, Dessus Chemin, Rouge de Plomb, Briques afour-Fontaines, naise.

Blancs de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver Encastuquée Patenté, &c. Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Chairs Palais (Pullman) et magnifiques Chairs ordinaires et neufs à tous les Trains de Jour, Chairs Palais Doroiters, à tous les Trains de Nuit, sur toute la ligne.

LES Trains partiront maintenant de MONTREAL comme suit :

ALLANT A L'OUEST.

Malle Quotidienne pour Prescott, Ordensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 8.00 A. M.
Express de Nuit do do do 9.00 P. M.
Train de la Malle de Nuit pour Toronto, et les stations intermédiaires..... 6.00 P. M.
Train local pour les passagers pour Vaudreuil..... 5.00 P. M.
Trains laissant Montréal pour Lachine à 7.00 A. M., 9.00 A. M., midi, 3.00 P. M., 5.00 P. M. et 6.00 P. M.
Trains laissant Lachine pour Montréal à 8.00 A. M., 10.00 A. M., 1.00 P. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M. et 7.00 P. M.
Le Train de 3.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train pour Boston et New-York via Rouze's Point, et les steamers du Lac Champlain..... 6.00 A. M.
Express pour Boston via Vermont Central..... 9.00 A. M.
Express pour New York et Boston via Vermont Central..... 9.45 P. M.
Trains de la Malle pour St. Jean et Rouze's Point, en connexion avec les trains du Stanstead, Shefford & Chambly et en jonction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est, et avec les steamers du Lac Champlain..... 3.15 P. M.
Train de Passagers du Jour pour Island Pond et les stations intermédiaires... 7.00 A. M.
Express du Jour pour Québec, Rivière du Loup et Cacouna..... 8.30 A. M.
Train de la Malle pour St. Hyacinthe, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Portland, Boston à..... 1.45 P. M.
Express de Nuit pour Québec, Rivière du Loup, Cacouna, Island Pond, Gorham, Portland, Boston et les Provinces d'en Bas..... 10.30 P. M.

Le Chemin de Fer Intercolonial étant maintenant ouvert jusqu'à Cacouna, les trains se rendront à cette station et communiqueront avec les omnibus pour les Hôtels.

Comme l'exactitude de l'arrivée des trains dépend des communications avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas aux Stations ou ne les quitteront pas aux heures nommées.

Le magnifique vapeur neuf "FALMOUTH" communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. E., tous les Vendredis après-midi. Ce vapeur offre tout le confortable possible aux passagers et pour le transport du fret.

Les vapeurs de la Compagnie Intercoloniale communiqueront aussi avec le Grand Tronc, laissant Portland tous les Lundis et Jeudis à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N.B., etc., etc.

BAGAGE ÉTIQUETE.

Les billets sont fournis aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRIDGES, Directeur-Gérant.

Montréal, 27 Juin 1872.

Distillateurs.

DISTILLERIE DE PRESCOTT, ONT.

AVIS AUX MARCHANDS DE SPIRITUEUX.

LES Soussignés ont le plaisir d'annoncer au Commerce qu'ils ont complètement renouvelé leurs appareils de distillation et ont introduit les améliorations les plus récentes pour la rectification des esprits de grain, et qu'ils sont maintenant prêts à exécuter les commandes qui seront adressées soit à eux directement ou à leurs agents à Montréal, pour Alcool à 65 degrés, Esprit-de-Vin à 50 degrés, Whisky de Seigle ou de Malt et Toddy Whisky.

J. P. WISER & C^{ie}.

Représentés à Montréal par

MORIN & C^{ie},

24 Rue St. Sacrement.



AVIS.

AVIS est par le présent donné que la Marque de Commerce ci-dessus consistant des mots GOODERHAM & WORTS, TORONTO, avec DEUX ETOILES et les lettres G. & W. le tout inscrit dans DEUX CERCLES OVALES, a été adoptée par la dite Société de GOODERHAM & WORTS, et a été dûment enregistrée conformément à l'Acte sur les Marques de Commerce de 1868, dans le but de distinguer certains spiritueux et Boissons de Malt manufacturés par eux dans la dite Ville de Toronto à savoir : ALCOHOL, WHISKEY de SEIGLE, WHISKEY de MALT, TODDY WHISKEY, et toutes autres Boissons spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal, et ailleurs dans la Puissance du Canada.

La dite Marque de Commerce est brûlée sur chaque Quart ou Tonne contenant les dits Spiritueux, en la forme et manière démontrée par le dessin ci-haut.

GOODERHAM & WORTS,
A. & A. B. CHARLEBOIS,
Agents.

Montréal, Octobre, 1871.

SPIRITUEUX, BIERES ET PORTER.

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de faire de nombreuses et importantes améliorations et alterations à leur Appareil de Distillerie, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra, à l'avenir, de fournir toute quantité, soit en douane, soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux, consistant en

WHISKY DE MALT

OLD RYE WHISKY

ESPRIT-DE-VINS 60 O. P.

ALCOOL 66 O. P.

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils attirent aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbres Bieres INDIA PALE et autres et sur leur PORTER, de cette saison, dont l'on peut se procurer n'importe quelle quantité en fûts ou bouteilles.

WM. DOW & C^{ie}.

P. S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orge, le Seigle, l'Avoine et le Houblon.

Marchands de Vins.

P. POULIN & C^{ie},

DISTILLATEURS et FABRICANTS de CORDEAUX, GENIEVRE (Old Tom), VINS DE GINGEMBRE, SIROPS DE FRUITS DE CHOIX, ABSINTHES, EAUX-DE-VIE, WHISKIES, &c., MARCHANDS A COMMISSION et Importateurs de VINS, SPIRITUEUX et CIGARES.

Bureau et Entrepôt: 313 RUE ST. PAUL,
MONTREAL.

Hotels.

HOTEL RIVARD,

No. 64 RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL.

DES VOITURES transporteront les voyageurs des bateaux et des chemins de fer à l'Hôtel.
Table des mieux services.

Marchands de Tabac, Cigares, &c.

A. JUBORD & C^{ie}.

IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANUFACTURIERS DE TABAC,

En Gros et en Détail

227 & 229 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

HENRY & C^{ie},MANUFACTURIERS DE TABACS,
271 RUE ST. PAUL,
MONTRÉAL, P. Q.

Marchands de Poissons.

JAMES C. GORDON,

MARCHAND EN GROS DE POISSON DE TOUTES SORTES, Frais, Salé, Fumé, Séché, Salé vert, en Saumure, et de CONSERVES ALIMENTAIRES, d'HUILES de MORUE et de LOUP MARIN, des célèbres HÔTRES de MALPEQUE.

FINNAN HADDIES toujours en mains.

Entrepôt des Pêcheries Moisie—31 St. Nicholas,
MONTRÉAL.

Marchands de Vaisselle

J. L. CASSIDY & C^{ie}.

IMPORTATEURS DE PORCELAINES, VERRERIES ET VAISSELLE.

339 & 341 Rue St. Paul,

BASSE DES SEIGNS, MONTRÉAL.

Garde-Magasins.

EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU FRANC DE DROITS.

FRED. CASTLE,

65, RUE DE LA COMMUNE,

Vis-à-vis le Bassin du Canal,
MONTRÉAL.

Importateurs de Nouveautés.

PRINTEMPS 1872

MARCHANDISES SÈCHES EN GROS.

UN assortiment complet de Marchandises de nouveautés, de goût et d'étape, comprenant Le célèbre alpaga noir

"Beaver Brand,"

Soies noires

et étoffes à robes en grande variété, chez

OGILVY & C^{ie}.

MONTREAL.

THOMAS, THIBAUDEAU & C^{ie}.IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SÈCHES
En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.THOMAS, THIBAUDEAU & C^{ie}, Montréal,
THIBAUDEAU, THOMAS & C^{ie}, Québec,
THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester.

S. GELINAS,

IMPORTATEUR,
No. 256 RUE ST. PAUL,
Troisième porte de
M. AMABLE PREVOST,
MONTREAL.

FRANCEUR & GIROUX,

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTÉS FRANÇAISES, ANGLAISES

et AMERICAINES.

7 & 9, RUE ST. LAURENT,
MONTRÉAL.

Marchands de Cuir.

LA SEMELLE PATENTÉE
DE
NOÉ BELHUMEUR,

POUR PRÉSERVER DE L'HUMIDITÉ et du FROID, DES RHUMES DE GORGE ET DE POUTRINE, cet article est indispensable à tous et spécialement aux invalides, aux convalescents et aux personnes de FAIBLE CONSTITUTION. C'est le seul préservatif efficace qui existe. En vente chez tous les marchands de chaussures.

CHARLES ALEXANDER & FILS,

[ÉTABLIS EN 1842.]

CONFISEURS EN GROS
FABRICANTS DE

Gâteaux raffinés à la vapeur, Gum Drops, Gâteaux à la crème, Fruits cristallisés, Fouritures de Pharmaciens en magasin et faites à ordre.

AUSSEI,

Gâteaux ornés pour les Mariages, Flours Magnifiques, Boîtes de Manufacture Anglaise, Allemande et Française, Papier garni de frange et de Motifs, Cornets d'abondance.

387 et 391, Rue Notre-Dame.

MARMALADE.

Caisses de Marmalades de Dundee, de Keller, en pots de 1 lb.
Marmalade de Dundee de Keller en pots de 14lbs.

AUSSEI

Marmalade de Chas. Alexander & Fils, [fabriquée en Mars] en pots de 1 lb.
Marmalade de Chas. Alexander & Fils, en pots de 10 lbs.

EN GROS OU EN DETAIL.

CHAS. ALEXANDER & FILS,
RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Dissolution de Société.

La société qui existait ci-devant entre les soussignés comme Marchands-Epiciers, sous la raison sociale de SENECAI, CADIEUX & JOLY, a été dissoute de consentement mutuel du 1er Janvier dernier.

M. L. H. SENECAI reste en possession du stock et des livres. Il est seul chargé du règlement des affaires de la dite société.

L. H. SENECAI,
PIERRE JOLY.

AVIS.

En référence à l'annonce ci-dessus, je soussigné profite de cette occasion pour offrir à mes amis et au public mes sincères remerciements pour l'encouragement qui m'a été accordé jusqu'à ce jour, et je les informe que je continuerai le même commerce qu'ci-devant dans les magasins No. 284 rue St. Paul et Nos. 209 et 211 rue des Commissaires, sous les noms et raison de PIERRE JOLY & C^{ie}, ou j'aurai continuellement en main un assortiment choisi d'épicerie, vins, liqueurs, tabac, cigares, farine et provisions, que je vendrai au plus bas prix du marché.

PIERRE JOLY,

Ci-devant de la maison Senecai, Cadieux & Joly.

SALLE D'ENCAN = TORONTO

Etablie en 1834.

F. W. COATE & C^{ie}.

AGENTS DE MANUFACTURES

ENCANTEURS

ET

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES

RUE KING

TORONTO.

Courtiers.

MORIN & CIE.,
 Courtiers et Commissionnaires,
 POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE
COMESTIBLES,
EPICERIES,
 ET
SPIRITUEUX,
 DENRÉES COLONIALES,
AGENTS POUR LA
Distillerie de Prescott.
 COIN des RUES ST. NICOLAS et ST. PAUL,
 MONTREAL.

A. & A. B. CHARLEBOIS.
 COURTIERS de DENRÉES COLONIALES,
 et
 AGENTS POUR LA DISTILLERIE,
GOODERHAM & WORTS,
 TORONTO,
 16, RUE ST. SACREMENT,
 MONTREAL.

J. P. COX,
 COURTIER EN THÉ,
 HUILES,
 EPICERIES,
 et
 DENRÉES COLONIALES
 Coin des rues
 ST. SACREMENT ET ST. NICOLAS,
 MONTREAL.

D. P. BEATTIE,
 NEGOCIANT ET COMMISSIONNAIRE,
 MARCHAND EN GROS DE
THÉ, SIROP ET MELASSE,
 Seul Agent pour la Puissance du Canada de
 Messrs. OFFLEY, CRAMP & FORRESTER, OPORTO.
 " CRAMP, SUTER & CIE., CADIZ.
 " FORRESTER & CIE., BORDEAUX.
 Agent pour la Tannerie de New Glasgow. JOHN HALL
 & FILS, Manufacturiers de GUIR A SEMELLE.
 17 Rue St. Sacrement,
 MONTREAL, P.Q.

AUX MARCHANDS.
 Le soussigné se chargera de la vente et de l'achat
 de tous espèces de grains et de sol à commission,
 moyennant 2 par 100.
 Remises faites sans retard dans tous les cas.
 P. RIVARD,
 No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

Librairie et Relieurs.

LIVRES.

- Chemins (les) de Fer français par V. Bois, in-12 br. 30c.
- Chemins (les) de Fer par A. Guillemin, ill. de 3 vignettes in-12 br. 55c.
- Clef (la) de la Science ou les phénomènes de tous les jours expliqués par le Dr Brewer, revu et corrigé par l'abbé Moigno, in-12 br. 88c.
- Cours d'Economie Industrielle, révisé et publié par E. Thévenin, 7 vols in-12 br. 2.10c.
- Entretiens populaires, publiés par E. Thévenin, 8 vols in-12 br. 2.40c.
- Economie (l') politique ramenée aux principes du Christianisme, par le Dr H. Olivier in-18 br. 15c.
- Guerre (la) de Sept Mois, résumé des faits militaires et des documents officiels relatifs à la guerre de 1871-72, par M. T. de Saint-Germain, in-12 br. 65c.
- Mémorial du Siège de Paris, par J. d'Arzac, in-12 br. 1.00c.
- Mes Impressions et Confidences d'aumônier des prisonniers en Allemagne et en Suisse, par le R. P. Dufour, in-12 br. 50c.
- Premières Notions d'Economie politique sociale ou industrielle, par Joseph Garnier, in-12 br. 60c.
- Traité élémentaire d'Economie politique, par le Dr H. Olivier, in-12 br. 65c.
- Traité de l'Or, monographie, histoire naturelle, exploitation, statistique, son rôle en économie politique et ses divers emplois, par M. Landrin, in-12 br. 40c.

J. B. ROLLAND & FILS,
 12 et 14 Rue St. Vincent.

CHARLES PAYETTE,
 LIBRAIRE-RELIEUR,
 250 — RUE ST. PAUL — 250
 Vis-à-vis la Rue St. Vincent,
 MONTREAL.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

Distribuées.		MALLES.		Evées.	
A. M.	P. M.	ONTARIO.		A. M.	P. M.
8.00	11.00	Ottawa, p. chemin de fer (a)		7.00	5.00
		Province d'Ontario..... (a)		7.00	5.00
		Rivière Ottawa par routs.		6.00
QUEBEC.					
8.00	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur		6.00	7.00
8.00	Québec, p. chemin de fer. Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup		7.45	7.00
8.00	2.00	St. Rémi et Hammingford		7.00	2.00
8.11	2.00	St. Hyacinthe et Sherbrooke		6.00	12.45
10.00	Do St. Jean et Rouse's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....		2.30
10.00			2.30
MALLES LOCALES.					
11.00	Beauharnois (route).....		3.00
11.00	Chambly (aussi 6 A. M.) et St. Césaire.....		1.30
11.00	Contrecoeur, Varennes et Verchères.....		1.30
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Oueat.....		10.30
10.00	5.45	Huntingdon.....		6.00	2.00
9.30	2.00	Lachine.....		6.00	2.00
10.00	St. Lambert.....		2.00
9.30	2.15	Laprairie.....		10.00	2.00
11.00	Longueil.....		6.00	1.30
.....	5.15	N. Glasgow & St. Récollet.....		7.00
8.30	5.00	Terrebonne & St. Vincent.....		7.00	5.00
.....	Pointe St. Charles.....		8.30	5.00
.....	St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....		7.00
.....	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....		7.00
.....	2.30	St. Jean & Station, St. Armand.....		8.00	2.00
.....	Trois-Rivières par la Rive Nord.....		1.30
8.00			1.30
PROV. MARITIME.					
.....	N.-Brunswick et Isle P.E. Halifax, N.-E.....		7.00	7.00
.....			7.00
.....	Les malles pour T.-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juin.		7.00
ETATS-UNIS.					
8.49	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....		3.00	2.30
8 & 9	New-York et les Etats du Sud.....		2.30
8.49	Island Pond, Portland et le Maine.....		12 & 7
8.11	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....		7.00	5.00
INDES OCCIDENTALES.					
.....	Lettres, etc., payés d'avance vid N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les numé-	
.....	males: Pour Havane et Indes Occidentales vid Havane, tous les Jours P. M. Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.		2.30
GRANDE BRETAGNE.					
.....	Par la ligne Canadienne... Vendredi.....		7.00
.....	Par la ligne W. & G. vid New-York..... Lundi.....		2.30

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.39 à 5.40 P.M.
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.35 P.M.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.
 Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 16.00 A.M., 1.00, 6.00 et 9.00 P.M.
 Le Dimanche à 9.00 P.M.

P. L. TOUSSIGNANT,
 SYNDIC OFFICIEL,
 ARTHABASKAVILLE.

Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

WHISKY EN ESPRIT

Whisky de Seigle
 Au Char ou en moindres quantités, au gré des Acheteurs

A VENDRE PAR
MORIN & CIE.,
 Coin des Rues St. Paul et St. Nicholas.

SEL EN SACS.

2,000 Sacs Gros de Liverpool
 1,000 " " Fin "

En quantités convenables aux acheteurs
 A VENDRE PAR
MORIN & CIE.,
 Coin des Rues St. Paul et St. Nicholas.

LARD INSPECTE

100 Barils Mess et Mess Mince

En Lots convenables aux Acheteurs
 A VENDRE PAR
MORIN & CIE.,
 Coin des Rues St. Paul et St. Nicholas.

Tabac en Feuille du Haut Canada

50 CAISSES

En quantité convenable aux Acheteurs
 A VENDRE PAR
MORIN & CIE.,
 Coin des Rues St. Paul et St. Nicholas.

HUILE DE LIN

CRUE OU BOUILLIE
 100 BARILS

En Lots convenables aux Acheteurs
 A VENDRE PAR
MORIN & CIE.,
 Coin des Rues St. Paul et St. Nicholas.

CARRATRACA.

LES CÉLÈBRES EAUX MINÉRALES CARRATRACA ne peuvent être surpassées comme laxatif agréable et rafraichissant.

Un ou deux verres de CARRATRACA, pris chaque matin avant le déjeuner ou à jeun, durant la saison des chaleurs, donneront de la fraîcheur à la santé et à la constitution.

LES EAUX MINÉRALES DE CARRATRACA, sont sans rivaux comme remède effectif dans les cas de Constipation Habituelle, Dérangements d'Estomac et Intestins, Inflammations Chroniques des Reins, Gravelle, Goutte, Rhumatismes (surtout chroniques), Scrofules, Maladies de la Peau de toutes sortes, Dyspepsie, Maux de Cœur, Acidités; comme purgatif après les excès, il ne peut être égalé.

LES EAUX MINÉRALES DE CARRATRACA fraîches des sources de Plantagenet, Ont. sont en vente dans les Hôtels, chez les Pharmaciens, et autres, dans toute la Puissance, et peuvent être obtenues en quarts et en barils des Propriétaires Soussignées,

WINNING, HILL & WARE,
 No. 389, Rue St. Paul,
 Montréal.
 27 Juin 1872

REVUE COMMERCIALE:

(Pour la semaine finissant 3 Juillet 1872.)

La semaine a été coupée par deux fêtes, l'une religieuse, la St. Pierre et St. Paul, l'autre civile, l'anniversaire de la proclamation de la Confédération des Provinces ou plus communément appelé *Dominion day*. Inutile de dire qu'avec ces deux jours de fêtes chez nous et la voile du 4 juillet chez nos voisins, les affaires ont été calmes. Avec la semaine dernière et l'avant dernier jour du mois est expiré le temps fixé pour remettre en entrepôt les stocks de thé et de café qui avaient acquitté les droits et sur lesquels les droits spécifiques devaient être remboursés. Depuis lundi ces denrées entrent en franchise à l'exception de celles importées des Etats-Unis qui acquitteront un droit de 10 pour cent.

Nous recevons les nouvelles les plus favorables de presque toutes les parties de l'Amérique du Nord sur l'apparence des récoltes.

En Canada la récolte progresse toujours très favorablement. Nous avons eu pendant cette semaine de très fortes journées de chaleur. La belle apparence des récoltes influe déjà sur les cours des grains à Liverpool et Chicago a commencé à battre la marche dans le mouvement des concessions pour le livrable sur le futur.

NOUVEAUTÉS.—Le commerce de détail est généralement actif. Le grand nombre d'étrangers qui visitent notre ville font des achats assez importants, principalement de tissus légers adaptés à la saison. Les marchandises de fantaisie sont aussi en assez bonne demande. Le commerce de gros est très calme. Nos maisons d'importation commencent à recevoir leurs marchandises d'automne et d'hiver, et les magasins de confections sont pleinement occupés à la fabrication des hardes pour ces deux saisons.

Le *Bulletin de New York* signale comme suit la situation du marché des *Dry Goods*:

On avait rarement vu le marché des tissus et des nouveautés dans une stagnation aussi générale que celle qui régnait la semaine dernière. Il n'y a que peu d'acheteurs à cette époque de l'année. La disposition générale est de réduire les stocks le plus possible, plutôt que de remplir les magasins d'articles sur lesquels la demande diminue constamment à cette époque de l'année. Le mouvement de détail est encore modérément actif, mais les affaires sont restreintes aux quelques qualités de marchandises qui sont spécialement adaptées à la saison d'été. Les négociants mettent leur stock en ordre pour se préparer à l'inventaire semi-annuel qu'il est d'usage de faire à cette époque. D'après les apparences actuelles, le résultat de cet inventaire sera d'indiquer que les affaires de la saison ont été bonnes, excepté peut-être sur quelques catégories de tissus indigènes qui ne se sont pas vendus aussi bien qu'on l'espérait. Quelques faillites se sont produites dans différentes parties du pays; mais nous n'avons pas appris qu'il y en ait eu récemment d'importantes, et les rentrées se font assez couramment.

TISSUS DE COTON INDIGÈNES.—Le marché des tissus est resté sans animation cette semaine. Le prix des écus pour chemises et pour draps ont subi des modifications partielles qui avaient pour but de mieux égaliser les prix, mais les changements sont sans grande importance. Les tissus blanchis sont moins bien tenus, et il y a sur leur cours une petite baisse. L'ensemble des cotes devra probablement être abaissé de 1/2 à 1 cent en raison de l'accumulation de stock; les négociants se montrent souvent disposés à faire des concessions modérées pour écouler leurs marchandises. Les croisés de coton sont calmes et mal tenus, sans toutefois être cotés en baisse. Les tissus pour impression sont calmes à 8 1/8 et 8 1/4 c. avec une demande modérée pour les disponibles et une spéculation très-active sur les livraisons futures. Les indiennes sont lourdes pour le moment, el-

les se maintiennent avec quelque difficulté aux cours antérieurs. On croit que les couleurs foncées se vendront pour la saison prochaine au-dessus des cours admis maintenant pour les couleurs claires. Les autres articles de coton sont fermes et sans changement.

TISSUS DE LAINE INDIGÈNES.—Il se fait peu d'affaires sur les différentes espèces de tissus de laine. La condition irrégulière du marché des laines brutes a eu une influence marquée sur les tissus; elle rend les négociants moins disposés à acheter qu'ils le sont d'ordinaire à cette époque de l'année. On note quelques transactions en tissus épais de qualité inférieure mais la fermeté avec laquelle les vendeurs maintiennent leurs prix est de nature à restreindre les opérations, d'autant plus que les acheteurs montrent peu d'empressement. Les flanelles sont fermes mais sans activité. Des quantités restreintes de couvertures se sont vendues, et cet article reste ferme à de bons prix.

TISSUS ÉTRANGERS.—Les marchandises étrangères ne se vendent que lentement aux maisons de demi-gros. Les quelques transactions qui se font ont un but de spéculation, en prévision d'opérations futures. Les alpacas, les gingham, les dentelles de couleur et les dentelles grises sont les articles les plus demandés, ainsi que les étoffes à la mode pour robes et pour costumes. Sur le marché des toiles, il paraît probable que les grèves du nord de l'Irlande auront une importance plus grande qu'on ne le prévoyait d'abord. Les prix sont à peu près restés les mêmes pour tous les articles importés. Les ventes aux enchères sont moins importantes depuis trois semaines; on y envoie moins de marchandises. Les affaires ne reprendront probablement pas avant le mois d'août.

COTONS.—Nos échanges des Etats-Unis nous apportent des nouvelles défavorables sur la récolte du coton dans les Etats du Sud, et les apparences actuelles portent à supposer que le rendement sera considérablement au-dessous de l'année dernière. Les transactions qui ont été conclues sur le marché de New York pendant la huitaine n'ont pas été importantes.

Les stocks étaient comme suit:

Recettes dans tous les entrepôts et ports des Etats-Unis pour la semaine terminée le 28 Juin 5,696 ballots contre 13,474 ballots pour la même période l'année dernière; total pour l'année, 2,683,304 ballots contre 3,709,704 l'année dernière: exportation pendant la semaine 7,472 ballots contre 21,938 ballots l'année dernière; total pour l'année, 1,910,636 ballots contre 2,935,657 l'année dernière. Stock dans tous les entrepôts et ports des Etats-Unis, 141,879 ballots contre 179,353 ballots l'année dernière; et dans les villes de l'intérieur, 12,854 ballots contre 16,831 en 1871; à Liverpool, 1,011,000 contre 713,000 l'année dernière. Coton à flot pour la Grande-Bretagne, 57,000 ballots contre 117,000 l'année dernière.

LAINE.—Notre marché est maintenant mieux fourni de laines domestiques qui sont toujours fermement tenues. Les manufacturiers n'opèrent pas sur une grande échelle, et n'achètent qu'à mesure de leurs besoins journaliers et pour tenir leurs fabriques en opération.

Le marché de Boston est bien approvisionné de laines étrangères. Les dernières enchères qui ont été tenues à Londres ont dénoté quelque faiblesse dans les cours.

On cote sur notre place la laine de toison, 40 à 45 c., la plus grande partie des transactions ayant été conclues entre 43 c. à 45 c. Dans la Province d'Ontario on signale des affaires actives, la tonte du printemps ayant été placée sur le marché. On cote les qualités bonnes ordinaires, 50 à 55 c.

BOIS DE SERVICE.—Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours du bois de service, bien que la demande reste toujours active tant pour la consommation que pour les exportations. Les recettes ont augmenté sensi-

blement, mais la demande pour les marchés étrangers ne permet pas d'agglomération sur notre place.

On cote à la clôture:

Noyer Noir.....	\$80	par 1000 pieds.
Merisier.....	60	do do
Pin première qualité.....	22	do do
Bois blanc.....	15	do do
Epinette.....	11	do do
Pruche.....	10	do do
Madriers de 3 pouces.....	\$28.00 à \$30.00.	
Bardeau scié 1ère qualité...	\$ 2.20.	
Lattes, \$1.50 pour 1000; Voliges, \$10 à \$13 00		par 100 pièces.
Nous empruntons au <i>Méris</i> , de Winnipeg, Manitoba, les cotes suivantes du bois de service:		
Planches.....	\$50.50	
No. 1, Communes.....	45.00	
No. 2, ".....	35.00	
No. 1, de dimensions.....	45.00	
No. 1, Battens.....	50.00	
Colles de toute sorte.....	28.00	
No. 1, Plancher emboutveté et blanchi..	65.00	
No. 1, " non.....	50.00	
No. 2, Plancher emboutveté et blanchi..	60.00	
No. 1, Cloisons emboutvetées, etc.....	55.00	
Bois clair blanchi.....	75.00	
" non.....	70.00	
Planches claires, 1, 1 1/2, 2 pouces.....	70.00	
Bardeaux XX.....	7.25	
" X.....	5.50	
Lattes.....	5.00	
Piquets de clôtures, plutes.....	18.00	

BOIS DE CORDE.—La demande pour le bois de corde se maintient bonne et régulière aux cours suivants:

Bois long.—Erable, \$7.50; Merisier, \$6.50; Hêtre, \$6.50; Epinette, \$5.25.

Bois court.—Erable, \$7.00; Merisier, \$6.00; Hêtre, \$6.00; Pruche, \$4.00; Bois mêlé, \$6.50; Epinette, \$5.00.

Les commerçants commencent à acheter pour mettre en clos et tout ce qui s'offre à la moindre concession sur les cours que nous avons signalés est immédiatement accaparé et retiré du marché pour le temps actuel. Les soumissions qu'on demande pour fournir aux grandes bâtisses publiques donnent beaucoup de fermeté aux stocks en disponible et nous ne voyons pas la moindre perspective d'une baisse à une époque rapprochée ou même éloignée pour cette année.

CHARBON.—La grande demande qui existe pour le fret a causé une hausse de 50c par tonneau sur le charbon anthracite qu'il faut voir maintenant à \$6.50 par tonneau de 2000 livres pour le *egg size* et \$6.75 pour le *nut size*. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les autres sortes. Le marché clôture comme suit:

Charbon anthracite Lehigh Lump.....	\$3.00 à \$8.50
" Lakawana <i>egg size</i>	6.50 à
" Pittston do.....	6.50 à
" " Grille.....	6.50 à
" " Nut size.....	6.75 à
" Ecossais à vapeur.....	6.75 à
" Intercolonial.....	6.00 à
" Cap Breton.....	6.00 à

FERRONNERIE.—La hausse sur les métaux ne paraît pas avoir de limite sur le marché anglais. Chaque courrier nous en signale une nouvelle.

Notre marché est ferme, mais nous ne voyons pas qu'il soit aussi actif qu'au commencement du mois qui vient de s'écouler. Il faut aussi convenir que notre place est bien approvisionnée, et le commerce ne paraît pas être dans un besoin immédiat pressant.

On craint qu'une réaction s'établisse avant longtemps, tant les prix sont hauts, et tant la production est stimulée. A en juger par les

avis qu'on reçoit des districts manufacturiers d'Angleterre, on semblerait avoir tort de craindre un surplus de production. La demande ne ralentit pas et la difficulté d'avoir du minéral en quantité suffisante pour faire face à la demande de l'article manufacturé semble augmenter davantage tous les jours.

Les cours sur notre place ne paraissent pas avoir été affectés à *pro rata* de la hausse en Angleterre. On cote comme suit à la clôture :

Fente—Gartsherrie, par 2,240 lbs.	\$28.00	à	\$40.00
do Hematite do	40.00	à	42.00
do Autre marque do	37.00	à	40.00
Fer en barre, Staffordshire, par 100 lb.	3.50	à	3.75
do Affin, do	3.75	à	4.00
do Suédois, do	3.50	à	3.75
do Scandals, do	5.50	à	6.50
Fer à corselets, do	4.00	à	4.25
do en feuille, do	4.50	à	4.75
Plaques à Bouilloires, do	4.50	à	4.75
Cloves coupés, do	5.00	à	5.00
Cannelles torrées, do	6.00	à	7.00
do pressées, do	5.00	à	6.00
Plomb à tir, do	6.75	à	7.00
do en gaumon, do	5.50	à	6.00
do en feuille, do	5.40	à	6.50
Acier (Cast Steel), do	14.00	à	15.00
do à ressort, do	5.00	à	5.50
Tôle, Glamorgan, par boîte.....	7.50		
do Pontypool do	7.50		
do Swansea do	7.50		
do Budd do	7.50		
do Staffordshire do	7.50		
do Couronne do	8.00		
Fer blanc, Charcoal, IC, par boîte.....	13.00	à	13.25
do Charcoal, IX, do	15.00	à	15.25
do Charcoal, DX, do	14.00	à	14.25
do Charcoal, DC, do	12.00	à	12.25
do Coke, do	12.00	à	12.25

Tôle de Rursic, par lb. 16 c. à 21 c.

CUIR.—Le marché au cuir a été calme pendant la huitaine qui vient de s'écouler. Notre place est bien approvisionnée de toutes les sortes, et le commerce s'attend à voir une reprise d'affaires assez marquée.

Pour prix à la clôture nous référerons à notre tableau de prix courant.

CHAUSSURES.—Les fabricants s'occupent à manufacturer les articles nécessaires au commerce d'automne. La demande pour cette classe de marchandise est encore calme, néanmoins, on a tout lieu de croire qu'il s'établira un bon courant d'affaires avant longtemps. Le commerce de détail est régulièrement actif. Notre tableau de prix courants reste sans changement.

FARINES.—Tout a concouru, depuis notre dernière revue à augmenter le calme du marché de farine. Les deux fêtes que nous avons eues, la baisse des céréales sur le marché de Chicago, la belle apparence des récoltes, ont ajouté à l'indisposition d'opérer qu'ont témoigné depuis quelque temps et la spéculation et le commerce local. Un temps lourd et quelques orages qui ont un effet si défavorable à cette saison de l'année sur les farines n'ont pas peu contribué à l'abstention qui s'est manifestée. La halle aux blés, a été peu fréquentée, et les transactions conclues ont si peu d'importance qu'elles ne valent pas la peine d'être mentionnées. La boulangerie n'achète que pour ses besoins réguliers et sur la plus petite échelle, et restreint ses opérations aux farines fortes qui sont les mieux tenues. Les superfines et les qualités inférieures sont entièrement négligées. Pour cotes à la clôture, voir notre tableau de prix courants.

BLÉ.—Notre marché au blé est toujours dans le calme le plus profond. Il ne s'est conclu pendant la huitaine aucune opération de la moindre importance.

MAÏS.—Les concessions que font les détenteurs ne conduisent à aucune opération importante. La difficulté de s'assurer du fret explique le calme de ce grain sur le marché. On le cote nominal de 54½ c. à 55 c.

POIS.—Pour la même raison que nous venons d'alléguer pour le marché de maïs, les pois sont

aussi de défaite difficile. La demande est nulle, et ce n'est qu'à des prix au-dessous du marché régulier que les détenteurs peuvent effectuer quelques légères ventes. On cote de 80 à 82½ c. par 60 lbs.

AVOINE.—De fortes quantités d'avoine pèsent lourdement sur le marché qui ne donne aucun signe de vie pour des lots de quelque importance. On cote ce grain 30 c. par 32 lbs.

ORGE.—Entièrement nominal de 45 c. à 50 c. par 56 lbs. Nous donnons ci-dessous l'état comparatif semi-mensuel du stock de farines et de grain en magasin au premier courant.

Stock de Céréales et de Farine en magasin 1er Juillet 1872.

	1 ^{er} juil.-72.	15 ^{es} juil.-72.	1 ^{er} juil.-71.
Blé..... Minots.....	68,188	183,442	426,067
Maïs..... do.....	226,594	199,621	113,965
Pois..... do.....	109,601	89,524	10,250
Avoine..... do.....	32,476	40,476	7,260
Orge..... do.....	400	1,000	5,500
Seigle..... do.....	300	300	
Farine de blé. Barils.....	106,454	311,719	12,198
do Seigle. do.....			829
do Avoine. do.....	500	725	292
do Maïs. do.....		300	920

FOIN ET PAILLE.—Le marché est bien fourni de foin et de paille. La demande commence à ralentir depuis que la culture a commencé à offrir du trèfle vert en vente. La belle apparence de la récolte du foin a un effet défavorable pour les détenteurs, et ils sont assez facilement des concessions pour activer la vente. On cote le bon foin \$14.50 par 100 bottes, le moyen et l'inférieur \$12.00 par 100 bottes, et le foin pressé \$16 à \$18 par tonneau de 2,000 lbs. La paille est de bonne de faite de \$6.00 à \$6.50 pour 100 bottes pour celle d'avoine.

À New York, le marché est modérément actif de \$1.15 à \$1.20 par 100 lbs. pour le foin d'expédition en forte partie, de \$1.40 à \$1.60 au détail; 95 c. à \$1.00 pour le foin salé, et 80 c. à 90 c. pour le trèfle.

À Boston, les fortes recettes et le peu de demande ont fait reculer les prix de la semaine dernière, et même aux concessions que font les détenteurs, les affaires sont calmes. On cote le foin de choix du Nord et de l'Est \$34.00 à \$35.00 par tonneau.

COMESTIBLES.—**Lard en Baril.** Les fortes recettes qui se sont continuées la semaine dernière favorisent l'acheteur. On rapporte le placement de lots assez considérables à prix tenus secrets, supposé \$14.50 pour mess et \$13.25 à \$13.50 pour mess mince. Les lots ordinaires du commerce commandent de \$14.75 à \$15.00 pour mess récemment inspecté; \$13.75 pour mince mince. Le prime est rare et commande un prix relativement bien plus élevé que les qualités supérieures. L'extra prime est de défaite très difficile. On le cote \$10 par baril et nominal. La demande est régulière pour la consommation. La spéculation n'opère que rarement.

Saindoux.—Il existe quelque demande pour le saindoux en gros colis pour les Provinces Maritimes. On le cote 10 c. par lb. et 10½ c. en barils ou tinettes. La demande pour la consommation et le marché local est sans grande importance. Les stocks sont légers et fermement tenus.

Jambons.—Les jambons couverts sont recherchés pour le commerce local. On le cote de 13 c. à 16 c. par lb. selon provenance. Le jambon fumé non couvert est peu en demande et calme de 10½ c. à 11 c. pour ordinaire de Montréal, et 12 c. à 13 c. pour celui préparé au sucre d'Ontario.

Beurre.—La chaleur excessive des jours derniers a arrêté le mouvement du beurre qui nous

arrivait dans une condition invendable. Nous n'avons pas de changements à signaler dans les cours de la semaine dernière.

Fromage.—Nous signalons une demande active pour le commerce locale et la consommation. L'augmentation dans les recettes ont fait reculer les prix, et on signale plusieurs ventes de 10 c. à 11 c. selon qualité.

Poisson.—Le marché au poisson est extrêmement calme. La morue sèche s'offre à \$4.75 par quintal, sans attirer la moindre attention. Le hareng et la morue verte sont invendables.

ÉPICERIES.—Le marché aux épices a été calme pendant la semaine; l'attention du commerce de demi-gros ayant été absorbé par la remise en douane des thés et des cafés qui avaient déjà acquitté les droits.

CAFÉ.—Les affaires dans cette fête sont encore calmes, mais on s'attend à ce que la demande va bientôt se réveiller. Nous cotons le Rio 18c, le Macaribo 21c, le Jamaïque 16c, le Java 22½c, le Mocha 35c.

DROGUES ET PRODUITS CHIMIQUES.—La demande pour les drogues et les produits chimiques a été très calme cette semaine, et pour les lots en débarquement, les détenteurs feraient des concessions pour activer la vente. On cote le sel de soude 2c par lb, le carbonate de soude \$5 par baril; le sel Epsom 2c par lb, le soufre en fleur 3½c.

ÉPICES.—Nous n'avons rien de bien nouveau à signaler dans les épices. La demande est modérée et les prix n'offrent aucun changement.

Nous empruntons ce qui suit à un de nos échanges d'Europe :

Les ventes publiques hebdomadaires d'épices n'ont pas eu lieu cette semaine à Londres; par contre, on a tenu sur cette place, la vente publique trimestrielle de caunelle de Ceylan; très peu de marchandise était offerte en vente, soit 999 balles, 35 pochettes et 11 caisses Ceylan, et 188 balles et 34 caisses Tellicherry; la demande a été bonne et la majeure partie des quantités offertes a été vendue à prix en hausse de 2 d. pour les bonnes qualités.

HUILES.—Nous n'avons rien de nouveau à signaler dans les huiles qui, malgré le calme, restent fermement tenues. Les huiles de lin sont moins actives et trouvent preneurs en forte quantité difficilement à 75 c. Le commerce paraît en être bien fourni. Les huiles de poisson n'offrent aucun changement: on cote celle raffinée à la vapeur 72½ c. à 75 c.; blanche ordinaire, 67½ c. à 70 c.; paille, 62½ c. à 65 c.; la brune manque; l'huile de morue, 54 c. à 55 c.; l'huile de lin domestique crue, 70 c. à 72½ c.; bouillie, 75 c. à 77½ c.; de provenance étrangère, 2½ c. de plus.

MELASSE.—Il s'est conclu passablement de transactions dans cette douceur. On cote la Barbade 35 c. à 37½ c., la Trinitade 32½ c. à 35 c., la Moscovade 25 c. à 27½ c., la Terrée 20 c. à 22½ c., et la centrifuge 18 c. à 19 c. par gallon.

RIZ.—Demande régulière de \$4.10 à \$4.25 pour bon grain Rangoon, et \$4.20 à \$4.35 pour Arracan.

Voici ce que les circulaires d'Europe disent de ce grain :

Riz bruts.—Cet article n'a de nouveau été demandé, cette semaine, quo sur les marchés anglais, où cependant, les prix sont faiblement soutenus. À Londres, on a vendu en disponible 500 sacs Raree à 8 sh. 5½ d.; 350 tonn. Askoolie de 10 sh. 4½ d. à 10 sh. 6 d., et 250 tonn. Bengale de table de 11 sh. 4½ d. à 13 sh., plus à livrer 400 tonn. Askoolie, de 10 sh. 4½ d. à 10 sh. 6 d.; 2,500 tonn. Bassein, à 9 sh. 9 d., et 1,700 tonn. Néoransic, à sh. 6 d.; on y cote, à livrer comme suit: Rangoon 10 sh. à 10 sh. 3

d. ; Bassin 9 sh. 9 d. à 9 sh. 10½ d., et Nécransie 9 sh. 6 d. à 9 sh. 9 d. A Liverpool, on a vendu 10,750 sacs vieux Rangoon à 9 sc. 6 d.

SZL.—La demande pour le sel de Liverpool a été très accentuée pendant la huitaine qui vient de s'écouler, et de nombreuses ventes ont été effectuées à 65 c. pour le gros. Le fin est calme de 72½ c. à 75 c. La demande pour le *factory filled* est régulière de \$1.60 par sac.

SPIRITUEUX.—Nous signalons une hausse de 2½ c. par gallon sur les spiritueux de Wisner, et nous cotons aujourd'hui l'esprit de vin (*high-wine*), 50 c. par gallon en douane ou \$1.44½ acquitté, et le whisky de seigle 32 en douane ou 80 c. acquitté. Il n'y a pas de changement dans les autres spiritueux domestiques. Le genièvre DeKuyper est régulier de \$1.32½ à \$1.35 par gallon au-dessous de ces cours. Les eaux-de-vie n'offrent aucun changement.

SUCRE.—Affaires régulièrement actives pour les sucres bruts et raffinés écossais. Plusieurs lots ont changé de main pendant la semaine et les ventes et reventes forment un total considérable. On cote raffiné écossais 9½ à 10½ par lb, et les sucres bruts 8½ à 9½ par lb.

TnÉ.—On s'occupe à sortir des entrepôts le thé qu'on y avait envoyé pour obtenir la remise du droit spécifique. On s'attend à de fortes affaires dans quelques jours.

VINS.—Les fortes chaleurs que nous avons eues ont mis le vin de Bordeaux en grande réquisition et de nombreuses ventes ont été conclues, principalement de caisses dans les prix, de \$2.25 à \$3. Les Burgundy Port ont été calmes et nous n'avons connaissance d'aucune vente importante. On cite de fortes transactions en vin de Champagne à prix tenu secret.

Voici comment s'expriment nos échanges d'Europe sur les vins et spiritueux :

Il ne s'est presque rien fait aux vignobles ces jours derniers et les quelques rares et peu importantes affaires traitées indiquent plus de besoins à satisfaire que la volonté d'acheter aux prix élevés demandés par les propriétaires.

La reprise dans les transactions ne devrait pourtant pas tarder à se produire, maintenant que l'on connaît mieux la situation faite aux vignes par les inconstances de la température du mois de mai.

Comme la semaine précédente, nous n'avons point de note d'achats à indiquer aujourd'hui. Il n'a été guère demandé que des 1870, tous à des prix inabordablement par les détenteurs; quant aux 1871, ils trouveraient vendeurs aux derniers prix pratiqués.

Dans toute la région méridionale, la situation des vins est restée la même. Il ne s'y fait que peu de transactions, et acheteurs et vendeurs attendent, pour se remettre aux affaires, que toutes les mauvaises chances traversées actuellement par la vigne soient passées. Malgré l'absence d'affaires, on cotait à Carcassonne, les vins rouges 1er choix de fr. 23 à 35; les 2e choix de fr. 25 à 26.

Les vins de Sicile sont toujours recherchés sur les principaux marchés du Midi, pour y suppléer les beaux vins de la contrée. On nous signale la vente d'une cargaison faite cette semaine à Cette, à 34 fr. l'hect., logements en sus.

Les propriétaires, plus rassurés, commencent à reparaitre sur les marchés de deux Charentes et offrent leurs eaux-de-vie avec quelques petits adoucissements dans les prix. On a coté, au dernier marché de Cognac, comme suit :

	1870	1871
Grande Champagne, fr.	115 à 120	105 à 110
Petite Champagne.....	100 à 105	90 à 95
Fins bois bordelais.....	95 à 100	85 à 90
Très-bons bois.....	90 à 95	80 à 85
Bons bois ordinaires..	85 à 90	70 à 75
Bons ordinaires.....	80 à 85	65 à 75

Le tout par hectolitre, à 60 degrés, sans logement, au comptant, sans escompte.

Aux derniers marchés de Condom et d'Eauze, les cours sont restés stationnaires, et notre commerce a pu faire, cette dernière semaine, ses achats aux conditions habituelles aux prix ci-après :

	1870	1871
Bas Armagnac.....	72	67
Ternaraze.....	69	64
Haut Armagnac.. fr.	67	62

La hausse s'est de nouveau accentuée sur tous les marchés du Languedoc. On a coté au dernier marché de Cette comme suit: 3½ bon goût disponible fr. 60; 3½ dito mai à août, fr. 51; 3½ dito quatre derniers, fr. 65; 3½ dé marc disponible fr. 51.

MARCHÉ DE BOIS D'ALBANY.

Nous n'avons à signaler aucun changement pendant la semaine qui vient de s'écouler qui puisse affecter matériellement la perspective du commerce. Dans les districts manufacturiers et les clos de détail tout paraît assez tranquille. Cependant la hausse sur la place de Chicago se maintient, il y a même une légère augmentation sur celle de la semaine dernière. D'après les renseignements que nous recevons de sources particulières, il est à présumer que les prix augmenteront, à mesure que nous avancerons dans la saison.

Le *Courrier de Saginaw*, nous informe qu'en raison des demandes actives et du prix élevé que commande le bois, le fret devient de plus en plus difficile à obtenir et continue à augmenter. Nombre de barges jusqu'à présent employées au transport du bois ont été affrétées pour transporter les grains, ce qui a contribué à maintenir le bois à des prix plus fermes.

Le *Bay City Journal*, cite l'opinion de juges compétents et de bonne foi. D'après eux, le prix du bois ne changera pas matériellement, et les cours actuels se maintiendront fermement.

L'on rapporte que pas moins de dix remorqueurs de première classe seront retirés la semaine prochaine du touage des navires et employés à remorquer les radeaux sur les lacs Huron et Erie, et tout semble indiquer que ce genre d'affaires prendra des proportions inusitées, et sera poussé avec la plus grande vigueur.

Sans le retard apporté dans les affaires par les grèves, l'aspect de notre place serait bien différent. Au commencement de la saison, alors qu'on avait rien à redouter de ce côté, tout nous promettait des affaires brillantes et un commerce actif pour l'année. Tout le monde était d'accord sur ce point. Tant que cette question ne sera pas réglée d'une manière définitive, il n'y aura aucune stabilité dans notre marché. Les acheteurs attendront pour faire leurs approvisionnements que les prix soient arrêtés: pour le moment ils se bornent aux achats nécessaires à leurs besoins actuels, mais une fois l'équilibre rétabli, nous pouvons nous attendre à un commerce actif. La plus grande partie des stocks étant épuisée, il faudra de toute nécessité les remettre sur un pied à faire face aux demandes du commerce.

L'on s'attend à ce que la grève des *dockmen* employés au chargement des barges, sera de courte durée. Les expéditions étant peu nombreuses en ce moment, le temps paraît mal choisi, et en cette circonstance, comme presque toujours, les grévistes ont fait preuve de manque de jugement.

Le vieux stock de bois est à peu près tout expédié; les arrivages seront maintenant de la provenance du sciage nouveau.

Affaires tranquilles, aucun changement dans les prix.

On cote comme suit :

Pin clair par 1000 pieds.....	\$ 60 00 à 62 00
do quatrième do	55 00—57 00
do choisi do	50 00—52 00
do bon pour boîtes par M.....	28 00—30 00
do commun do do.....	24 00—27 00
do lambrassage do.....	53 00—55 00
do Madriers, 10 pcs. chaque..	42—46
do do do rebuts, do ..	30—32
do Planches, 10 pcs. do ..	22—32
do do do rebuts, do ..	24—25
do do 16 pieds, par M.	30 00—32 00
do do 12 pcs. 16 pieds, do.	32 00—33 00
do do 12 pcs. 13 do do.	30 00—31 00
do do 1½ pcs. (siding) do.	35 00—37 00
do do 1½ pcs. choisi do.	45 00—48 00
do do 1½ pcs. commun do.	26 00—29 00
do do 1 pc. do.	32 00—34 00
do do 1 pc. choisi do.	43 00—46 00
do do 1 pc. commun do.	24 00—26 00
Epinette planches.....	\$ — 19
do madriers 1½ pcs. chaq.	24—26
do do 2 " "	37—42
do colombages, 2x4 " "	00—15
Prucho planches " "	17—18
do solives 4x6 " "	36—38
do do 3x4 " "	00—17
do colombages 2x4 " "	00—14
do madriers 2 pouces " "	34—35
Noyer noir bon par M.....	75 00—80 00
do do 1½ pouces " "	70 00—75 00
do do 1 " " " "	70 00—75 00
Sycamore 1 " " " "	33 00—35 00
do 1 " " " "	30 00—32 00
Bois blanc pour chaises par M.	65 00—70 00
do 1 pouce et épais " "	38 00—42 00
do 1 " " " "	30 00—35 00
Frêne bon " "	38 00—42 00
do seconde qualité " "	25 00—30 00
Chêne bon " "	38 00—42 00
do seconde qualité " "	25 00—30 00
Cerisier bon " "	60 00—70 00
do commun " "	25 00—30 00
Merisier par M.....	25 00—30 00
Hêtre " "	22 00—25 00
Tilleul " "	22 00—30 00
Noyertendre " "	40 00—45 00
Erable " "	27 00—40 00
Maronnier " "	— 40 00
Bardeaux de pin blanchi par M.	7 00—8 00
do do 2e qualité " "	6 00—7 00
do do extra sciés " "	— 6 00
do do clair et sciés " "	4 50—5 00
Bardeaux de pin 3e qualité " "	2 50—3 00
do do cèdre " "	— 5 50
do do mélèze " "	4 00—5 00
do do No. 1 " "	— 3 00
do pruche " "	3 25—3 00
Lattes pruche " "	— 2 50
do épinette et pin " "	2 75—3 75

GROCIERS EXCHANGE.

L'esprit d'association qui depuis quelques années a fait beaucoup de progrès dans les Etats-Unis pour régler le mouvement des affaires, vient de faire un nouveau pas à New York. On sait qu'il existe déjà des associations pour faciliter les transactions dans les denrées, le pétrole, le coton, etc. A part la Chambre de Commerce, dont les fonctions sont de surveiller le commerce en général, on trouve le Cotton Exchange, le Corn Exchange, le Petroleum Exchange, le Grocer's Exchange. On vient d'ajouter à cette liste une nouvelle association pour surveiller le marché des produits de la ferme, particulièrement du beurre et du fromage. Ce commerce qui a pris une extension extraordinaire à New York, sent le besoin de l'exercice d'un contrôle direct pour remédier à une foule d'abus qui se sont glissés et se glissent dans les nombreuses transactions journalières qui se concluent sur un aussi grand marché. Les maisons respectables qui souffrent généralement des abus qui se glissent dans le commerce ont donc résolu de placer le commerce de beurre et de fromage sur le pied de respectabilité qu'il convient à un commerce aussi important.

Dans une assemblée préliminaire on a signalé quelques abus et on a déjà discuté le moyen d'y mettre un terme, en fixant le délai des paiements qui varient selon la coutume des différentes maisons engagées dans ce commerce. Un autre abus qui a été mis au jour et qui sera du ressort de la chambre de corriger, est l'irrégularité qui existe dans le taux des commissions chargées pour l'achat et la vente du beurre et du fromage selon le plus ou le moins d'importance des maisons et leur degré de solvabilité et de respectabilité. Les taux de commission une fois adoptés par la chambre devront être acceptés par le commerce qui n'en reconnaîtrait aucun autre et établirait la coutume du commerce. Nous ne mentionnons que ces deux abus entre un grand nombre.

Nous nous demandons maintenant si le temps n'est pas arrivé pour Montréal de fonder une association d'un genre analogue, ou plutôt, si nous ne pouvons pas former une association analogue au Grocers Exchange de New York.

Le commerce de denrées coloniales a pris une extension considérable à Montréal. Les jeunes gens engagés dans le commerce de détail et qui commençaient leur carrière il y a dix ou quinze ans, sont devenus maintenant des importateurs. Le système des ventes par enchère qui était en grande vogue alors a presque entièrement disparu, et les transactions les plus importantes se font maintenant par courtiers qui perdent un temps considérable en courses souvent infructueuses. Ne pourrions-nous pas, à l'exemple du commerce des farines et des céréales, avoir un lieu de réunion où à une heure convenue le commerce pourrait se rendre et transiger en quelques instants des affaires qui autrement prennent un temps précieux qui pourrait être employé beaucoup plus avantageusement. On pourrait sous un même toit et à la même heure réunir plusieurs genres de commerce qui vont ensemble, comme celui des spiritueux, des fruits, des vins, des produits chimiques, des huiles, etc. Est-ce qu'il n'y a pas d'abus dans ces commerces? Si oui, ne serait-il pas nécessaire, n'est-il pas même urgent d'y mettre fin? Et pourrait-on mieux atteindre ce but qu'en créant un *Grocers Exchange*? Si à New York on a retiré des bénéfices d'une association de ce genre, pourquoi n'en retirerait-on pas à Montréal? Qu'en pensez-vous, messieurs les importateurs? Qu'en pensez-vous, messieurs engagés dans le commerce de demi-gros et de détail?

IMPORTANTE DÉCISION JUDICIAIRE.

La Cour d'Appel de Montréal vient de rendre une décision qui intéresse grandement le commerce.

Voici les faits:— MM. Molson avaient expédié à M. Holmes, de Stanstead, des marchandises pour une valeur de \$230. Il n'y a pas de relation de chemin de fer à Stanstead, et les cotes qui lui sont destinés ont coutume d'être débarqués à Waterville ou Compton, qui sont à 15 milles de Stanstead.

Dans le cas actuel, ils furent débarqués à Waterloo qui en est distant de 42 milles. Holmes fut averti que ses marchandises s'y trouvaient, et refusa de les y aller chercher. De là la poursuite fut intentée par celui-ci. La Cour Supérieure lui donna gain de cause. Le Grand Tronc appela de cette décision qui fut unanimement maintenue par la Cour. D'après le droit public, une compagnie de chemin de fer est tenue de transporter les marchandises qu'elle reçoit à l'endroit où elles sont destinées.

Cette obligation peut être modifiée par une entente. Dans le cas du grand Tronc, les billets de chargement contiennent une condition d'après laquelle la Compagnie ne s'oblige pas à plus que remettre les marchandises à un charretier à la station la plus rapprochée de l'endroit où elles sont expédiées, s'il se trouve au-delà de ses lignes.

Cette jurisprudence est établie en Angleterre depuis vingt-cinq ans, et n'a jamais varié.

LE NOUVEAU TARIF DES ETATS-UNIS.

L'acte par lequel Congrès a réformé la loi de 1870 sur les droits d'entrée est un document d'une longueur telle que, pour le reproduire dans son entier, il nous faudrait empiéter sur quatre pages de ce journal. Nous nous bornons donc à en extraire les points les plus essentiels, en présentant dans le tableau suivant le tarif ancien et le nouveau.

	1870	1872
Charbon bitumineux, par tonne	\$1 25	\$1 75
Sel, par 100 lbs.	18	8
Sel, en sac, par 100 lbs.	24	12
Grain d'avoine (pour cent)	10	lb. 1/2
Pommes de terre.	25 bush.	15
Ceintures de cuir.	35	15
Peaux de veau, tannées ou apprêtées, 0/0.	30	25
Cuir et peaux apprêtées.	25	20
Maroquins tannées, 0/0.	"	10
Bois de charpente scié, 0/0.	20	"
Bois brut.		franco
Bois employés pour la construction des quais, 0/0.	20	"
Bois employés pour tonneaux, barils, caisses, etc., 0/0.	"	30
Gingembre, la livre.	5	3
— conservées ou essences, 0/0.	50	35
Chocolat, la livre.	7	5
Chicoree, —	5	1
Cacao préparé.	5	2
Etain, fer blanc, plaques d'étain, 0/0.	25	15
Fer et fer blanc recouvert d'un autre métal, batterie électrique, etc., la liv.	2 1/2	2
(Moisic iron), par tonne.	15	"
Parapluies, ombrelles, etc., en soie.	60	60
— en alpaga, 0/0.	50	69
— en étoffe autre.	50	45
— fourniture de toute nature principalement en fer et en acier, 0/0.	"	45
Salpêtre brut, la livre.	2 1/2	1
— raffiné, la livre.	2	2
— demi-raffiné, la livre.	3	2
Lait condensé, 0/0.	"	20
Émeri, la tonne.	franco	6
— (grain), la livre.	1	2
Bouchons.	50	30
Laurier, Corise, ou essence, l'once.	2	50
Papier à imprimer.	35	25
Moutardes, en gros.	12	10
— en pots.	16	14
Figues, la livre.	5	2 1/2
Raisins, —	2	2 1/2
Prunes, —	2 1/2	1
Dattes, —	2	1
Acides carboniques, 0/0.	"	10
— galliques, la livre.	1 50	1
— tanniques, —	2	1
— tartriques, —	"	15
Acétates d'ammoniaques, la livre	70	25
— de baryte —	40	25
— de cuivre —	10	"
— de fer, —	50	25
— de plomb noir —	5	5
— de plomb blanc —	"	10
— de potasse —	75	25
— de soude —	50	25
— de zing —	50	25
— de vitriol —	"	4
Campbre raffiné —	40	5
Sulphate de quinine, 0/0.	45	20
Chlorate de potasse, la livre.	6	3
Santonine, —	5	3
Strychnine, l'once.	1 50	1

Nous nous en tiendrons là, de cette longue liste. On voit que d'importantes réductions ont été faites sur le sel et sur le charbon. Sur la laine, les métaux, les cotons manufac-

tures, la verrerie les articles de librairie et les cuirs, la réduction est d'un dixième. Les cuirs figuront sur la liste des objets exempts de droits.

Le tableau que nous donnons plus haut indique assez bien le caractère du nouveau bill; sur la majorité des articles il y a réduction, tandis qu'il y a augmentation sur quelques autres.

Nous avons annoncé précédemment déjà que le droit d'entrée était supprimé sur le thé et le café, mais un droit de 100/100 est maintenu sur tous les thés, les cafés et les autres produits qui n'auraient pas été dirigés sur les Etats-Unis par la route du Pacifique. Nous craignons que dans leur zèle à favoriser le développement du commerce des régions du Pacifique, nos législateurs n'aient été entraînés un peu loin, et nous nous demandons si de pareilles exceptions peuvent se concilier avec l'esprit des traités de commerce avec l'Etranger.

Dans la longue liste des objets qui entreront désormais en franchise, nous relevons:

Les acides boraciques et sulfuriques, l'aluminium, la racine d'angelique, les animaux transportés aux Etats-Unis pour être exhibés pendant une période de temps n'excédant pas six mois, ou pour concourir dans un comité agricole, et les chevaux de courses, les extraits d'antimoine, les cannes de bambou, les plumes et crins à bourrele les matelas les oiseaux emballés les saucissons de Bologne, les os, les livres imprimés 20 ans avant leur exportation, les livres et les cartes expédiés pour l'usage du gouvernement et du Congrès, les livres cartes et autres documents importés au nombre de deux seulement à l'adresse d'une Société scientifique ou littéraire ou religieuse, ceux destinés à l'encouragement des beaux-arts ou à l'usage d'un collège, d'une académie ou d'un séminaire, toute espèce d'ouvrage apporté pour l'usage personnel des voyageurs, et qui ne doivent pas être mis en vente, les colles du Brésil, les pierres du Brésil servant à faire des lunettes, le camphre, l'oxide de fer, les pierres lithographiques, l'anis, la bergamote, le jasmin, la valérienne, le papier brut de toute description, la choucroute, la paille non manufacturée, les pains à cacheter, la racine de vanille, la cire, la barbe de baleine, l'igname, etc.

Quant aux taxes du revenu intérieur, les modifications intervenus s'attaquent principalement aux spiritueux, au tabac et au timbre. On a trouvé assez singulier que le timbre ayant été généralement aboli, sauf celui de 2 cents sur les chèques de banques, on l'ait cependant maintenu sur les boîtes d'allumettes chimiques. En ce qui concerne les spiritueux on va employer une nouvelle méthode de percevoir l'impôt, au moyen de laquelle on espère arriver à écarter la fraude et à faire donner à l'impôt tout ce qu'il pourra produire. Tant mieux, car c'est ici le cas de rappeler que l'on estime à 80 0/0 le montant des taxes soustraites annuellement à la perception. Les modifications survenues dans l'assiette et la perception du revenu intérieur vont amener la mise en disponibilité de 270 fonctionnaires ou employés.

Sur les spiritueux, la taxe est fixée à 70 c. le gallon; les distillateurs sont affranchis de la taxe spéciale et de celle de \$4 par baril.

Sur les tabacs, la taxe sera uniformément de 20 c. par livre. Six mois sont accordés pour retirer la marchandise de l'entrepôt.

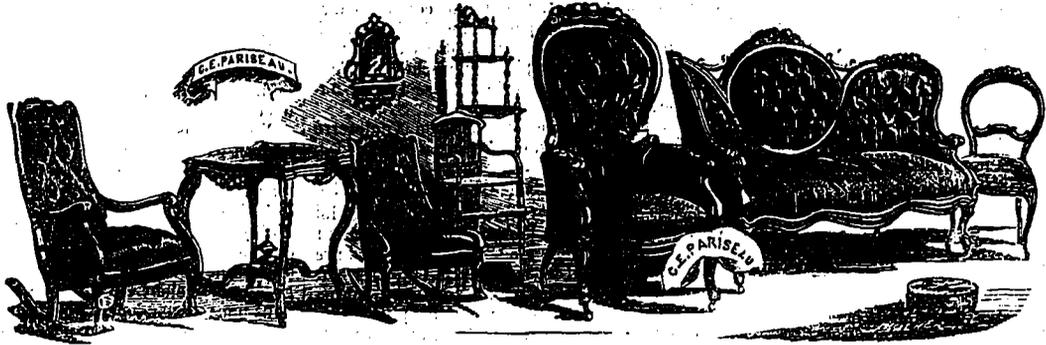
Les matières premières employées dans la construction et l'équipement des navires faisant le commerce étranger sont affranchies de tout droit.

Les négociants en gros et en détail, ne paieront plus de droits sur le chiffre des affaires.

En dernière analyse et sans méconnaître ce nouveau pas fait par le Congrès dans la voie du progrès, nous croyons que rien ne pressait dans la révision des taxes du revenu intérieur, surtout en ce qui concerne les spiritueux et le tabac, et qu'il eût été plus sage d'accorder un peu plus d'attention aux intérêts commerciaux engagés dans la diminution des droits d'entrée. Félicitons nous cependant d'une réforme qui allège le commerce d'une somme de 65 millions d'impôt environ, et ne nous en précipitons pas au point de vue des intérêts du Trésor qui aura bientôt retrouvé cette somme par le seul fait du développement journalier des ressources du pays, dont l'impôt saura prendre sa bonne part pour la continuation de l'amortissement de la dette publique.—Bulletin de New York.

ETABLISSEMENT CANADIEN DE MEUBLES DE MENAGE.

FONDÉ EN 1854.



FONDÉ EN 1854.

C. E. PARISEAU, PROPRIÉTAIRE,
No. 449 RUE NOTRE DAME, MONTREAL.

On trouve à cette maison l'assortiment le plus complet, le plus varié et le moins coûteux de meubles de la Puissance.

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 4 JUILLET 1872.

AVIS.

Le Bureau d'administration du NÉGOCIANT CANADIEN a été transporté dans la bâtisse au coin des rues St. Paul et St. Nicholas. Entrée, No. 10, rue St. Nicholas.

LES INTERETS AGRICOLES.

Dans notre dernier numéro, nous disions un mot du rapport préparé par le comité des intérêts agricoles. Bien que ce document n'ait pas été présenté en chambre, à raison de certaines circonstances particulières, nous en avons pourtant obtenu copie. Il contient de nombreuses informations, dont nous nous faisons un devoir de faire part au public qui nous lit.

Le comité a suivi l'exemple qui lui avait été donné par celui qui avait pour mission de faire une enquête sur les intérêts manufacturiers. Il adressa un certain nombre de questions aux principaux agriculteurs et meuniers de la Puissance. Quatorze cents copies de cette pièce furent expédiées. Au moment de faire rapport le comité avait reçu deux cent six réponses, dont 194 d'Ontario, dix de Québec, et deux du Nouveau-Brunswick. Il n'en est venu aucune de la Nouvelle-Ecosse, de Manitoba et de la Colombie.

On remarquera avec regret cette énorme disproportion. C'est celle qui se produit trop souvent et qui prouve combien dans Ontario la population veille sur ses intérêts avec un œil plus jaloux qu'à Québec. Elle ne perd aucune occasion de les faire valoir, ni de former une opinion publique qui leur soit favorable. Aussi voyons-nous cette province se développer avec une rapidité extrême, exploiter ses ressources avec une intelligence supérieure et donner le ton à la politique du pays. Il est temps qu'on se réveille dans le Bas-Canada.

Il semble qu'aucune question ne devrait y éveiller plus vivement l'attention. L'agriculture dans cette province souffre plus que partout ailleurs de l'état de choses actuel. Elle a déperlé de jour en jour depuis l'abrogation du traité de réciprocité, et ses seules chances de résurrection sont dans un renouvellement des libres relations commerciales avec nos voisins.

Pourquoi donc nos agronomes n'ont-ils pas fait entendre leur voix d'une manière plus distincte? Il leur appartenait de montrer pourquoi l'agriculture souffre en cette province et le remède qu'elle exige. Ses intérêts sont tellement considérables, elle est si essentiellement liée à la prospérité générale, que leur voix ont été entendue.

Il y a trop longtemps qu'on pratique dans la province de Québec la politique d'abstention et de désintéressement, que l'on abandonne le haut du pavé à la province d'Ontario, qu'on lui laisse le soin de diriger la législation financière dans son intérêt exclusif. Il faut réclamer la part d'influence qui appartient de droit à la seconde province, qui devrait et pourrait encore, devenir la première. Mais encore une fois, sortons de notre mutisme, ne craignons pas de réclamer à haute voix ce qui nous manque, bien sûrs de réussir à nous faire entendre.

Il est probable qu'à la prochaine session du Parlement fédéral, toute la législation fiscale actuelle sera refondue. L'abolition des taxes sur le thé et le café, l'augmentation des charges publiques résultant des nouveaux emprunts, obligeront certainement l'administration du jour à chercher de nouvelles ressources.

Ces ressources ne pourront se trouver que dans une aggravation des taxes intérieures et l'augmentation des droits sur l'importation étrangère. C'est le temps où jamais d'obtenir pleine compensation pour les charges nouvelles, c'est le temps où jamais d'obtenir l'ouverture du marché américain pour nos produits agricoles. L'industrie ne peut manquer maintenant d'obtenir une protection plus efficace; que l'agriculture réclame donc aussi une amélioration de sa condition et qu'elle ne consente à de nouveaux impôts qu'en ayant en retour la réciprocité avec les Etats-Unis.

La province de Québec ne peut guère accepter d'alternative. Il en est peut-être autrement pour Ontario. Cette province a moins que nous besoin de la réciprocité. Ses productions sont à peu près semblables à celles des Etats de l'Ouest. Et comme ils ont un surplus pour l'exportation, leurs transactions en grains ne pourraient être bien considérables.

Il n'en est plus ainsi à Québec. Cette province ne produit que peu ou point de blé et de maïs, tandis qu'elle en consomme une grande quantité. Son intérêt évident est donc de laisser libre leur importation. Elle produit au contraire un surplus d'avoine et d'orge qui trouveraient aux Etats-Unis un marché avantageux, si elles n'étaient arrêtées à la frontière

par des taxes excessives. Sous l'opération du traité de réciprocité ces grains valaient près du double de ce qu'ils rapportent aujourd'hui, les cultivateurs ne pouvaient suffire à la demande. Depuis cette époque la culture a diminué, les prix sont tombés, les transactions languissent, l'agriculture déperit, l'émigration augmente, et l'on constate dans l'exportation des produits agricoles une diminution de plus de \$3,000,000 en une seule année. Ajoutez que pendant que le prix des grains baisse, celui de la main-d'œuvre augmente, et vous aurez une idée des profits de la culture.

Il s'agit de se rendre un compte exact de la situation, de la regarder en face et de se décider à y porter remède.

L'industrie a besoin de protection;

La réciprocité est une indispensable nécessité pour l'agriculture.

Eh bien! trouvons donc un moyen de satisfaire ces deux grands intérêts.

Et puisque les Etats-Unis ne veulent pas nous accorder un renouvellement du traité de réciprocité si nous n'adoptons un tarif égal au leur;

Que cette solution donnerait à l'industrie la protection qu'elle réclame;

Concluons donc invinciblement que ce qu'il faut au Canada en général et à la province de Québec en particulier,

C'EST UN TRAITÉ DE RÉCIPROCITÉ COMPLÈTE AVEC LES ETATS-UNIS BASÉ SUR L'UNIFORMITÉ DU TARIF.

LA NOUVELLE LOI SUR LES BREVETS D'INVENTION.

Le dernier numéro de la Gazette Officielle du Canada contenait le texte de la loi votée durant la dernière session sur l'octroi des brevets d'invention. Nous avons été un peu déçus de voir que l'on a fait subir au bill primitif quelques modifications importantes. La principale, et celle à laquelle nous avons le plus d'objection, est la 28e clause qui donne au propriétaire d'un brevet un délai de deux ans pour commencer à fabriquer l'objet pour lequel il a obtenu un privilège, et lui permet de l'importer durant la première année.

Lorsque cette question est venue sur le tapis, nous avons dit que nous étions en faveur d'une loi libérale qui permettrait l'octroi des brevets à tous ceux qui voudraient introduire quelque invention utile; mais que l'industrie avait des intérêts qu'il fallait respecter. Nous avons dit que les manufacturiers seraient satisfaits si le délai pour la fabrication dans le pays était

réduit à un an. C'était la disposition primitive et nous ne pouvons nous empêcher de regretter qu'elle ait été changée.

Durant la dernière session, les hommes d'affaires de Montréal se préoccupèrent beaucoup de cette mesure. Une requête avait été préparée et avait reçu de nombreuses signatures, pour demander que la loi accordât au moins certaines garanties. Une députation devait se rendre à Ottawa. Des circonstances impérieuses l'en empêchèrent. Comme nous croyons que le dernier mot n'a pas été dit sur cette question et qu'elle reviendra probablement devant les chambres l'année prochaine, nous croyons utile de faire connaître quelle législation les manufacturiers réclamaient. Ils s'objectaient à l'octroi de brevets, aux étrangers, mais finissaient par y consentir avec les restrictions suivantes exprimées dans leur requête:

Vos Pétitionnaires suggèrent respectueusement que si, par rapport aux étrangers l'on doit apporter des changements à nos lois réglant les droits de patentes, la nouvelle loi devrait contenir les conditions suivantes:

Que des patentes pourront être accordées à des étrangers, mais seulement à des pays où les Canadiens en peuvent facilement obtenir; Que l'étranger qui aura obtenu une patente devra, sous un an de la date de sa patente, fabriquer, dans les limites de la Puissance, une quantité suffisante de l'article patenté pour faire face à la demande, et, si tel possesseur d'une Patente qui fabrique dans d'autres pays ne peut remplir cette condition, il perdra ses droits à telle patente;

Que le propriétaire de telle patente ne pourra réclamer aucune royauté en vertu de sa patente;

Qu'il perdra ses droits à telle patente s'il vend ici l'article manufacturé au-dessus du plus bas prix obtenu dans un autre pays;

Et qu'il devra faire ici la demande de telle patente en même temps qu'il l'a fait dans son propre pays;

Et que telle patente ainsi obtenue ne pourra être renouvelée après le laps de cinq années.

Pourquoi vos Requêteurs supplient humblement qu'il ne soit pas introduit d'autres amendements dans notre loi qui, quant à tout le reste, devrait rester intacte.

D'ici à la prochaine session, les intéressés verront comment fonctionne la loi actuelle, la discussion se fera, et le nouveau Parlement pourra être saisi d'un autre bill qui donnera une satisfaction entière à tous les intérêts.

Nous sommes tenus de dire, en tout état de cause, que la plupart des demandes des manufacturiers nous paraissent parfaitement justes et raisonnables et qu'elles devraient être accueillies.

LES GRÈVES AUX ETATS-UNIS.

Nos échanges des Etats-Unis continuent de traiter la question des grèves. Heureusement, l'épidémie est arrêtée, le sens commun reprend le dessus, et bientôt tout sera rentré dans l'ordre.

Ce qui a déterminé les grèves aux Etats-Unis est la même cause qui a produit celles qui viennent d'échouer dans la province d'Ontario. Les ouvriers ne se plaignent pas plus là qu'ici de leur sort, du prix qu'ils obtiennent pour leur travail, et ne demandent aucune augmentation de gages. Tout ce qu'ils veulent, c'est de travailler moins longtemps pour le même prix et de réduire de dix à huit le nombre d'heures qui constituent un jour de travail.

A première vue, la théorie paraît séduisante et flatteuse pour la disposition naturelle de l'homme à l'oisiveté. Mais la moindre réflexion prouve que c'est un fort mauvais calcul. Si vous réduisez les heures de travail, sans diminuer les gages, il est évident que tous les objets ou-

tiendront une valeur plus grande proportionnelle. Or si le salaire d'un ouvrier suffit à peine au soutien de sa famille, il est évident qu'il serait insuffisant si ses dépenses subissaient une augmentation de 10 à 20 pour 100.

D'un autre côté, la concurrence aujourd'hui est trop vive tant à l'intérieur qu'avec l'étranger pour que l'industrie puisse subir sans périr un accroissement de charge aussi considérable, et la conséquence du succès des grévistes serait donc la ruine de toute industrie qui aurait à subir quelque concurrence.

Les grèves menacent donc la prospérité générale et particulière. C'est ainsi que l'ont compris les manufacturiers de New York. Se voyant menacés dans leurs intérêts les plus immédiats, ils se sont réunis, ont formé une association et résolu de fermer leurs établissements plutôt que de céder.

Ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'ils ont pris cette détermination et quand il n'était plus possible de faire autrement. A l'attaque ouverte et audacieuse, il n'y avait qu'une réponse possible:—une résistance déterminée.

Voilà le premier fruit des *trades union*. C'est de mettre en guerre les uns contre les autres les forces sociales, de semer une division funeste, de créer une irritation dangereuse et de répandre la défiance là où la confiance serait si nécessaire.

Le second a été de jeter sur le pavé des milliers d'ouvriers, de répandre la gêne et la misère dans nombre de familles et d'absorber les épargnes de ceux qui pouvaient en avoir amassé.

Et comme dans cette lutte entre le capital et le travail, lorsqu'elle est solidement organisée du côté du premier, la victoire n'est pas douteuse, les ouvriers ont dû céder devant la hideuse misère qui les menaçait de ses horreurs. Le capitaliste peut toujours abandonner une exploitation qui n'est pas profitable, mais si celui-ci ferme ses ateliers, qui fournira à l'artisan le moyen de subvenir aux besoins de sa famille.

La lutte que l'on veut engager est donc tout simplement insensée et tournera infailliblement au détriment du plus faible.

Nous revenons sur ce sujet parce que nous voyons avec regret que les agitateurs en ce pays n'ont pas encore renoncé à leurs funestes projets. Les journaux ont publié une lettre adressée au public par le comité exécutif de la ligue de neuf heures de cette ville.

On y rappelle que la ligue a résolu à l'une de ses dernières réunions, qu'au premier juillet 1872, les ouvriers exigeraient la réduction demandée de dix à neuf heures de travail par jour et l'on termine par les menaçantes paroles suivantes:—

Nous avons esquissé notre politique et notre conduite jusqu'à ce jour. Nous ne demandons pas de sympathie et ne faisons pas de menace.

Enfin, nous maintenons notre programme jusqu'à ce que nous ayons réussi. Nous avons essayé tous les moyens de conciliation et désirons de continuer d'en faire autant. Si les patrons nous forcent d'adopter des mesures extrêmes, nous ne serons pas responsables de la lutte. Il est certain que cette conduite sera dommageable pour le pays et pour eux. Ils en assumeront la responsabilité.

Cette assurance est merveilleuse vraiment, et nous serions tentés d'en rire, si la chose n'était pas si sérieuse, et pour les ouvriers, et pour les patrons, et pour notre industrie et pour le pays tout entier. Voilà donc qu'à la sollicitation d'étrangers qui ne connaissent rien du Canada et de ses conditions économiques, les ouvriers sans consulter les patrons, sans savoir si la chose est ou non possible, décident qu'ils ne

travailleront plus que neuf heures par jour, ou en d'autres termes, qu'ils infligeront à ceux qui leur donnent des moyens d'existence, une perte de 10 par 100 sur leurs opérations. Et ils appellent cela de la conciliation! Ils menacent de se mettre en grève, de ruiner les capitalistes, de se ruiner eux-mêmes pour avoir le droit de faire la paresse une heure par jour. Et si les patrons insistent, c'est à eux que revient la responsabilité de ce qui suivra!! C'est à se demander si l'on rêve tout éveillé.

Nous espérons que si les menaces de grèves sont mises à exécution, les industriels prendront les moyens de se protéger en se coalisant à leur tour pour résister à une injuste agression. Qu'ils imitent leurs confrères de New York, et le même succès couronnera leurs efforts.

LE THÉ ET LE CAFÉ.

Relativement à l'exportation du thé et du café du Canada aux Etats-Unis, il est un point qui a été généralement oublié et que nous croyons important de faire connaître.

Nos lecteurs savent que, par un acte spécial *entré en force le 1er juillet 1872*, le Congrès américain a aboli les droits sur l'importation du thé et du café aux Etats-Unis.

Dans le bill général du tarif qui n'entrera en force que le 1er août 1872, un droit de 10 par cent. est imposé sur le thé et le café importés de tous points de l'Est du Cap de Bonne Espérance.

Il suit donc que du 1 juillet au 1 août 1872, les Canadiens pourront exporter en frontière le thé et le café aux Etats-Unis.

Nous ne doutons pas que nos marchands vont mettre à profit cette courte période de parfaite liberté commerciale.

BONS CONSEILS.

Nous recommandons de tout cœur à nos lecteurs la mise en pratique des avis suivants que nous empruntons au *Journal of Commerce* de New York:

Nous mettons nos lecteurs et le monde entier en garde contre les escrocs. Nous désirons attirer particulièrement leur attention sur les faits suivants: Ne faites aucune affaire avec les étrangers ou aventuriers voyageurs sous aucune considération. N'introduisez jamais à un autre une personne à qui vous-même vous ne voudriez pas vous fier. Ne donnez jamais de lettre de recommandation à moins que vous ne connaissiez personnellement celui à qui vous les remettez. Ne répondez jamais aux lettres qui vous sont adressées par des inconnus, à moins que vous ne vouliez donner aux fripons une occasion d'étudier et copier le style de votre correspondance. Si un individu qui a perdu son porte-monnaie, ou égaré sa malle, mais qui connaît votre correspondant de Boston ou votre agent de la Nouvelle-Orléans, ou qui est frère de père avec votre pasteur; ne perdez pas de temps et envoyez de suite chercher l'homme de police le plus près. Nous nous faisons fort de prouver que dans chaque cas l'applicant est un imposteur ou un chevalier d'industrie. Il y a dans le pays une bande expérimentée de coquins exerçant leur industrie, la police a souvent été mise sur leur trace, mais ils ont toujours échappé, grâce à la manière inhabile dont on s'est servi pour s'emparer d'eux. L'un d'eux voyageait dernièrement sur le continent d'Europe, forgeant des lettres de crédit sur nos principaux banquiers et nos maisons les plus connues; de là il passa dans l'Amérique du Sud, et par le même moyen et toujours avec le même succès, il continua ses opérations financières dans toutes les grandes villes. Il passa ensuite au Mexique se jouant des financiers les plus habiles. Ayant appris la manière de traiter de la *London Bank of Mexico* pour l'Amérique du Sud, il vint ici, et au moyen de

l'endossement d'un banquier et courtier de Wall street, il se fit payer un chèque forgé du montant de £500 stg. au comptoir même de la banque en cette ville. Le même coquin, il y a un an au deux, prit le Canada pour cercle de ses opérations, et réussit à vendre des traites sur cette ville, après avoir exhibé de fausses lettres d'autorisation de Messieurs Brown Bros & Cie., le représentant comme l'un des associés. L'un de la bande voyageait dernièrement à San Francisco comme fils de James Brown de cette ville. Une traite pour \$350 en or signée Brown Bros & Cie., est dernièrement revenue à la maison ici ayant été payé par la California Trust Company, à laquelle le fripon avait été introduit par un Monsieur dont il avait gagné la confiance. Ce Monsieur a de suite remboursé la compagnie, et ne sera plus à l'avenir pressé de faire des connaissances de passage de ce caractère. Un peu de hardiesse de la part de la première victime projetée et cet honorable individu sera logé en prison.

En Canada nous ne sommes plus aussi naïfs qu'autrefois, nous avons payé cher l'expérience que nous avons acquise à l'endroit de ces messieurs, imposteurs se donnant des airs de prince et fréquentant nos premières familles. Cependant, il arrive encore qu'on se laisse prendre à une belle tournure, un air distingué et surtout étranger. C'est le cas de dire avec Franklin: "experience is a dear school, but fools learn to any other..."

CHAMBRE DE COMMERCE.

L'assemblée trimestrielle qui devait avoir lieu mardi après-midi, a été ajournée à mercredi pour permettre aux membres d'assister aux funérailles de feu Ira Gould, Ecuier, membre et ex-président de cette chambre. Le rapport de cette assemblée nous est parvenu trop tard pour publication dans ce numéro.

NÉCROLOGIE.

Nous regrettons d'avoir à annoncer le décès d'un de nos plus anciens et respectables marchands, M. Ira Gould, à l'âge de 73 ans. M. Gould était connu de tous les marchands engagés dans le commerce des céréales et de farine, était propriétaire de *Gould's Mills*. M. Gould était né dans l'état de New York, et vint s'établir en Canada lorsque le Canal Lachine fut complété et qu'on commença à vendre les fuviers d'eau qui alimentent les différentes usines qui sont établies à l'embouchure du canal. Il était un des plus grands opérateurs dans les céréales de l'Ouest, et contribua beaucoup au développement du commerce entre notre ville et Chicago. Il était un des fondateurs de la Halle aux Blés et un des plus anciens membres de la Chambre de Commerce dont il avait été président, et à laquelle il portait beaucoup d'intérêt. C'était un citoyen de progrès, libéral et d'une probité exemplaire.

À la séance de la Halle aux Blés du 2 courant, les membres se réunirent en assemblée sous la présidence de M. P. Ryan, Ecuier, et il fut proposé par M. H. McLennan, secondé par M. Hospico Labelle, et

Résolu: Que les membres de la Halle aux Blés de Montréal ont appris avec un profond chagrin la mort de feu Ira Gould, Ecuier, qui depuis plusieurs années, était identifié avec le commerce, et la prospérité de Montréal, et qui était un ami dévoué de cette association depuis sa fondation.

Proposé par R. Esdaille, Ecuier, secondé par F. W. Raphael, et

Résolu: Que le Président de la Halle aux Blés soit chargé de présenter une adresse de condoléance à la famille éplorée du défunt, en

l'assurant de la cordiale sympathie de cette association.

Proposé par M. John Grant, secondé par Thomas Kimmer, Ecuier, et

Résolu: Que par respect pour la mémoire du défunt, cette assemblée s'ajourne, et que les membres assistent en corps aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 3.30 P. M.

VINS. - Wines.

(Suite et fin.)

Pousse des vins.—Cette maladie est le résultat d'une fermentation tumultueuse qui se développe dans les tonneaux et donne naissance à une grande quantité d'acide carbonique. Lorsque les tonneaux sont bien bouchés, la pression du gaz peut aller jusqu'à faire rompre les cercles et défoncer les tonneaux. On peut éviter cet accident en soutirant le vin dans des tonneaux souffrés, y ajoutant un peu d'eau-de-vie, puis opérant un collage.

Altérations des vins en voyage.—Les vins ne résistent pas tous également aux mouvements et aux variations de température que les voyages peuvent leur faire éprouver. Ils sont alors affectés de la plupart des maladies qui viennent d'être décrites surtout lorsqu'ils sont légers. Afin de prévenir ces altérations, on ajoute ordinairement 2 à 3 centièmes d'eau-de-vie aux vins destinés à l'exportation.

Altérations provenant des bouchons.—Les vins s'altèrent moins lorsqu'ils sont en bouteilles; mais ils peuvent encore contracter un mauvais goût dû au bouchon, soit que celui-ci ait subi quelque altération, soit que, par suite de l'humidité de la cave, il s'y développe des moisissures qui communiquent au vin une odeur désagréable. Pour éviter cet inconvénient, on enduit l'extrémité de la bouteille d'un mastic résineux, ou bien l'on recouvre le bouchon avec des capsules en étain, qui le préservent encore mieux.

Jusqu'à présent, la dégustation a pu faire reconnaître la falsification du vin par l'eau ou le mouillage du vin. Mais, malgré toute l'habileté des personnes qui ont depuis longtemps exercé leur palais à ce genre de recherches, on peut bien penser qu'un procédé d'analyse ainsi basé sur les indications fournies par les organes de sens n'est pas toujours d'une exactitude rigoureuse; et cela avec d'autant plus de raison que les vins ne sont jamais d'une force égale, et que, suivant l'année, ils sont plus ou moins faibles. Voici quelques données pour déceler cette fraude:

1o. Comparaison du résidu solide laissé par 100 grammes de vin normal avec celui que fournissent 100 grammes de vin suspect (un vin normal assez dépouillé, pour être potable, laisse en moyenne 22 p. 100 de résidu sec) (voir ci-dessus);

2o. Décoloration par le chlore d'un échantillon de vin normal et d'un échantillon de vin soupçonné;

3o. Addition dans le vin normal et dans le vin frelaté, d'oxalate d'ammoniaque, et évaluation de l'oxalate calcaire précipité.

On constate aussi la quantité d'alcool contenue dans le vin, la proportion de crème de tartre, celle de carbonates alcalins, de sels solubles et insolubles que renferment les cendres de ce vin suspecté.

On aromatise aussi les vins communs, de manière à leur communiquer le bouquet des vins de qualité supérieure: on modifie leur couleur à l'aide de substances tinctoriales ou de sucs végétaux. Souvent même on fabrique des vins sans raisins, au moyen de mélanges convenables d'eau, de sucre, d'alcool de basse qualité, de vinaigres et de matières colorantes diverses. Mais la pratique la plus commune consiste à mélanger plusieurs espèces de vins pour faire ce qu'on appelle des vins de cuveo destinés au détail. A Bercey et à Rouen, où l'on fabrique de toutes pièces la majeure partie des vins rouges ordinaires dits de Bordeaux, on les compose habituellement avec 2/3 ou 3/4 de petits vins blancs à bas prix, ou de vin blanc l'île-de-Ré, ou de vin blanc d'entre-deux-mers, ou de vin blanc léger de Grave, et 1/3 ou 1/4 de gros vins rouges du Roussillon ou du Languedoc, ou vins teinturiers; ce mélange est ensuite additionné d'eau et réchauffé avec du

trois-six ou alcool à 33o. C'est principalement dans ces dernières années que le mouillage ou vinage des vins a pris une extension effrayante à cause de l'élévation des prix. Mais on le constate plus particulièrement dans les grands centres de population, à cause du prompt débit de ces vins qui ne pourraient long-temps se conserver.

Une fraude plus condamnable que toutes les autres, parce qu'elle peut gravement compromettre la santé, est celle qui consiste à adoucir les vins, c'est-à-dire à neutraliser l'acide acétique des vins aigres, au moyen de la litharge ou de la céruse. Un litre de vin dissout près de 14 décigrammes de litharge. Rien de plus facile que de reconnaître un vin adouci par le plomb, soit à dessein, soit accidentellement par son séjour dans des vases de ce métal. Il suffit de le décolorer par un peu de charbon, et d'ajouter dans le liquide incolore quelques gouttes d'une dissolution d'hydrogène sulfuré. Pour peu qu'il y ait un sel de plomb dans le vin, il se produit un précipité noir et floconneux: c'est du sulfure de plomb.

Le Havre reçoit particulièrement trois sortes de vins:

- 1o. Les vins du midi de la France;
- 2o. Les vins de Bordeaux;
- 3o. Les vins étrangers.

Les vins du midi de la France proviennent en grande partie des départements de l'Hérault, du Var et de l'Aude, arrivent par Cette et Marseille, et sont appelés dans le commerce vins de Languedoc et vins de Provence. Excepté quelques crus désignés sous les noms de Saint-Georges, Langlade et Saint-Christol, la plupart sont de gros vins foncés en couleur.

Les vins que l'on désigne sous le nom de Bordeaux nous arrivent par Bordeaux et Libourne, et proviennent des départements de la Gironde, de la Dordogne, de Lot-et-Garonne, etc.

Les 9/10 des vins, tant du Midi que du Bordelais, sont débarqués ou transbordés au Havre, et dirigés sur Paris ou Rouen par chemins de fer ou bateaux à vapeur. Les vins qui restent au Havre sont consommés dans la ville et les environs, ou embarqués pour l'Étranger, soit comme cargaison, soit pour provision de bord.

Quant aux vins étrangers, ils sont en plus grande partie, à leur arrivée, entreposés dans les magasins de la Douane pour être ensuite vendus à l'acquitté pour la consommation, ou dirigés on franchise de droits sur les villes où la Douane a établi des entrepôts.

Les vins de Champagne que l'on reçoit au Havre sont en majeure partie pour l'exportation à l'Étranger.

PRIX COURANTS

ou

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Denrées Coloniales, Produits Européens et Asiatiques, Produits Chimiques, &c., &c.

Les prix cotés sont ceux des importateurs, par forte quantité. Les acheteurs en petites quantités ne doivent pas s'attendre à acheter aux prix cotés, mais à payer une légère avance pour couvrir les frais d'emmagasinage, charroyage, assurance, &c., &c. Les prix sont sujets aux fluctuations du marché.

CAFÉ VERT—

	par lb.	\$ c.	\$ c.
		Nominal.	
Rio, ordinaire.....	par lb.	30	35
" bon.....	" "	"	"
" choix.....	" "	"	"
St. Domingue.....	" "	"	"
Costa Rica.....	" "	"	"
Jamaïque.....	" "	"	"
Laguayra.....	" "	"	"
Maracaibo.....	" "	"	"
Ceylan.....	" "	"	"
Java.....	" "	"	"
Mocha.....	" "	30	35
CHOCOLAT—			
Epps & Cie.....	par lb.	3	40
Fry.....	"	25	50
Monier.....	"	45	50
CACAO.....	par lb.	20	37½
CHICOREE—			
Barry.....	par lb.	10	12½
Taylor.....	"	10	12½
CHANDELLE—			
Spermacétique de Belmont.....	par lb.	22	24
Paraffine.....	"	27	28
Française.....	"	28	28

Chaussures, Cuirs et Peaux.

Table listing various shoe and leather goods such as 'Bottes Napoléon semelles rapportées', 'Cong. buff cousues à la main', and 'Bottes taure som. rap. bouts en cuir', with prices in dollars and cents.

Table listing 'Cong. buff D. S. et S. S.', 'Bottines en cuir', 'Cuir à Semelle', and 'PEAUX—Peaux salées, inspectées' with prices.

Ferronnerie, Metallurgie, &c., &c.

Table listing various metal and iron goods including 'Béches', 'Fourches', 'Haches de buche', 'Clous', 'Martoux', 'Pelles', and 'Rivets' with prices.

Table listing 'Téle Glamorgan', 'F. & W. Crown', 'Swansea', 'Budd', 'Staffordshire', 'Fer blanc—Charcoal, I.C.', 'IX', 'DX', and 'Coke I.C.' with prices.

Vins et Spiritueux.

Table listing various wines and spirits including 'BIERE—Allsopp, bouteilles', 'EAU DE VIE—Giraud Frère', 'GENIEVRE—Bull & Dunlop', 'PORTO—No. 1, 2 et 3', and 'WHISKY ECOSSAIS—Ramsay'.

CHAMPAGNE—		
Moot & Chandon, No. 1, bouteilles.	16 00	18 00
" " " " " " " "	17 00	19 00
" " " " " " " "	15 00	16 00
" " " " " " " "	15 00	17 00
Roderer	15 00	20 00
Jules Mumm	15 00	20 00
Bouché Fils	15 00	20 00
ESPRIT DE VIN (Highwines) 50 degré en douano et par lot de 21 tonnes—		
Dow & Cie. par gallon.	50	52½
H. Corby & Son	47½	50
J. P. Wisser & Cie., par gallon. en douane acquitte	50	—
Gooderham & Worts	1-4½	50

BULLETIN FINANCIER.

RAPPORT HEBDOMADAIRE DU MARCHÉ DES FONDS DE MONTREAL.

MONTREAL, 3 Juillet, 1872.

	BANQUES.	Div. 6 m.	Cloturant à
\$200	Banque de Montréal	8	223½ à 225
\$50	" Amerigo B. du N. de la Cité	2 ½	90
\$100	" du Peuple	4	110
50	" Molson	4	113
40	" Ontario	4	107
100	" de Toronto	4	200
100	" Quebec	4	207½
50	" Nationale	4	—
50	" Jacques-Cartier	4	111½
100	" des Marchands	4	122
50	" des Cantons de l'Est	4	122½
40	" Royale Canadienne	4	102½
100	" Union	4	100
50	" des Artisans	3	27
50	" Commerce	4	127
50	" Dominion	—	11
100	" Metropolitain	103	106
* Y compris un Bonus de 2 p.c. + 1 p.c.			
CHEMINS DE FER.			
£100	Grand Tronc	—	—
100	Atlantique & St. Laurent	—	—
204	Great Western	3	—
\$200	Champlain & St. Laurent	28	29½
DIVERS.			
40	Telegraphe de Montreal	5	207 à 210
100	" du Peuple	—	218
40	Compagnie du Gaz de Montréal	4	204
50	Chemin de fer Urbain	8	300
100	Compagnie du Richelieu	10	182½
100	" Navigation Interieurs	87	—
100	" des Elevateurs	5	—
100	" de Verre du Canada	—	—
400	Bourse des Marchands	31	90
50	Société de Construction Permanente du Dist. de Monl	43	—
50	Société de Construction Per. Canada Rolling Stock	5	124½
MINES, ETC.			
20	Cie Minière de Montréal	—	\$1.00
5	" de Cuivre de la B. Huron	15	20
5	" " " et d'Argent du Lac Huron	—	—
100	" de Charbon Intercol.	—	75
50	" de Tourbe du Canada	—	85

OBLIGATIONS, DEBENTURES, Etc.		
Fonds de la Puissance, 6 p. c.	—	4 100
Bons " " " " " " " "	—	100
Debentures du Gouvernement, 6 p. c. str.	—	—
" " " " " " " "	95½	95½
" " " " " " " "	—	—
" " " " " " " "	—	—
Droits Seigneuriaux, 6 p. c.	—	—
Debentures de Champlain & St. L., 6 p. c.	88	88
" " " " " " " "	98	100
" " " " " " " "	98	110
" " " " " " " "	96½	98
Obligations de Montréal, 6 p. c.	96½	98
Aqueduc " " " " " " " "	96½	98
Havre " " " " " " " "	—	—
" " " " " " " "	—	—
" " " " " " " "	104	—
" " " " " " " "	—	—
Obligations de la ville de Québec, 6 p. c.	—	—
" " " " " " " "	—	—
" " " " " " " "	—	—
" " " " " " " "	—	—
de la ville de Toronto, 6 p. c.	—	—
Debentures des Comtes, 6 p. c.	—	—
CHANGE.		
De Banque sur Londres, 60 jours	109½	109½
Privée " " " " " " " "	107½	108
Banque " New York	104	dist.
Privée " " " " " " " "	11	do
Traite en or " " " " " " " "	—	—
Or à New York	113½	—

BURNETT & THOMSON,
61 Rue St. François-Xavier.

Ateliers de Ferblanterie et Plombiers.

T. ST. GEORGE

No. 98 Grande Rue St. Laurent, No. 98

ENSEIGNE DE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE.

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour posage de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazeliers, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers sûrs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont acheté en sont pleinement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, couvents et demeures particulières. Fournaises à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE.

ATELIERS DE

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

No. 118

GRANDE RUE ST. LAURENT

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

Lampes et Huile de Charbon

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continue comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant le Plombage, Couverture en Ferblanc, en Tôle galvanisée et autres Ouvrages, etc.

M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empresse d'exécuter.

Il aura constamment en mains un Assortiment complet et varié de

Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au

NO. 118 GRANDE RUE ST. LAURENT

F. DRAPEAU.

Montréal, 1er Juillet.

GRANDES DECOUVERTES

DU

Dr. J. A. CREVIER.

L'ANTI-CHOLERIQUE

Le seul spécifique connu contre le choléra et toute espèce de Dinrrhée, Déangement d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c., &c.

Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix - - - - 50 Cts. la Bouteille,

Certificats par les personnes suivantes :

Les RR. Mess. J. Raymond, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de St. Hyacinthe; Ed. Crevier, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de Ste. Marie de Monnoir, J. S. Derome, ptre., F. X. Collette, Ptre., Sup. du Collège de St. Césaire; J. Provençal, curé de St. Césaire; J. S. Taupier, Ptre., curé de St. Paul; l'Hon. W. Chaffers, membre du Conseil Législatif; les Docteurs Franchère, Pinsonneault, Jacques, et par MM. Charles Couture, Victor Côté, J.-Bte. Tessier, Delle Philomène Gauthier, et un grand nombre d'autres personnes.

S'adresser

Dr. J. A. CREVIER,
No. 44, Rue Bonsecours.

Réduction libérale faite au commerce.

Avis au Clerge et au Commerce

An sujet de l'annonce que nous avons publiée il y a quelques jours relativement au vin de messe que nous devons recevoir, nous avons l'honneur de réferer nos amis et clients à la lettre que nous publions plus bas, de M. Ovide Ste. Marie, représentant de M. Gérin. L'obligation que nous avons prise vis-à-vis du public de lui offrir un article de première qualité, nous impose le devoir de lui dire que l'article regu, vu des circonstances indépendantes de notre volonté, n'est pas propre à l'usage auquel il était destiné.

Nous avons l'honneur d'être,
Vos très-obéissants serviteurs,
VILLENUEVE & LACAILLE.

Montréal, 2 Juillet 1872.

MM. VILLENUEVE & LACAILLE,
Négociants à Montréal.

Messieurs,

Les deux cents futs de vin de messe que je vous avais vendus comme devant arriver par le PRUDENTIA, sont bien et dûment arrivés à bon port, mais je regrette vivement d'avoir à vous informer que par un oubli que l'on a eu en France de ne pas faire le plein des futs avant de le mettre à bord, le vin par ce fait se trouve trouble et tout-à-fait impropre au sacrifice de la messe. Je viens d'écrire en France pour une nouvelle expédition de [200] deux cents futs à arriver cette automne et j'ai la conviction que pareil accident ne se renouvellera plus, et que l'article que je recevrai sera ce que je promettais, de qualité supérieure et donnera pleine et entière satisfaction aux Messieurs du clergé qui devaient s'en servir.

J'ai l'honneur d'être,
avec considération,
Vos très-obéissant serviteur,
OVIDE STE. MARIE,
Représentant la Maison E. GERIN en Canada.

Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Blanches, Dysenterie Chronique, Stomachique puissant pour opérer et terminer la chloralose après toute espèce de maladies-débilittantes.

Prix - - - - \$1.00 la Bouteille

Certificats donnés par des personnes dignes de foi, Prêtres, Médecins, &c., &c.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,
44, Rue Bonsecours.



AVIS.
DEPARTEMENT DES DOUANES.
Ottawa, 6 Juin 1872.

AVIS est par le présent donné qu'il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général, par un ordre en Conseil en date du 3 du courant, et sous l'autorité dont il est investi par le 5^{me} section de la 8^{me} Victoria, chap. 10 d'ordonner et le régler que les articles suivants soient inscrits dans la liste des effets qui peuvent être importés en Canada sans droit, avoir:

"Précipité de cuivre (precipitate of Copper.)
"Sol analin (aniline salts) en usage pour teindre.

par ordre,
R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

12 Juin 1872.—514.



DEPARTEMENT DES DOUANES.
Ottawa, 11 Juin 1872.

Remise en Entrepôt de Thé et Café.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les personnes qui ont droit à remettre en Douane ou en Entrepôt le Thé et le Café sous l'autorité d'une résolution récente de la Chambre des Communes dont l'Avis a été publié dans un Extra de la "Gazette du Canada," de cette date, pouvant ainsi remettre en Douane en Entrepôt les Thé et Café au plus prochain Port, où ils seront, ou tels Thé et Café peuvent être déposés ou remis en Entrepôt dans tout Entrepôt du Revenu de l'Intérieur, et tel Entrepôt du Revenu de l'Intérieur est le plus près de la place où se trouvent les Thé et Café. Le Collecteur ou Officier du Revenu de l'Intérieur ayant charge de tel Entrepôt dans une place où il n'existe pas d'Entrepôt de Douanes, ayant reçu instructions de recevoir les Thé et Café en la manière et les conditions mentionnées dans le dit Avis.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

233—4

N. B.—Tous les journaux autorisés à copier les annonces de ce Département, voudront bien donner trois insertions à celle-ci.



AVIS PUBLIC.

DEPARTEMENT DES DOUANES,
Ottawa, 10 Juin 1872.

Remise en Douane et en Entrepôt du Thé et Café.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que tous les droits de Douanes, spécifiques ou ad valorem, maintenant payables sur le Thé, le Café importés en Canada, seront rappelés le 1^{er} après le 1^{er} Juillet prochain. Et avis est de plus donné que le Thé et le Café dans les paquets originaux sur lesquels tels droits ont été payés pourront être remis en Douane ou en Entrepôt dans aucun temps avant le vingt-neuvième jour de Juin de la présente année, et qu'en étant ainsi remis en Douane ou en Entrepôt le montant des droits spécifiques payés sur tels Thé et Café, seront renvoyés au propriétaire et un rabais par le Collecteur des Douanes au Port où ils sont ainsi remis en Douane ou en Entrepôt, ou par le Receveur-Général.

Par ordre,
R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

233—4

N. B.—Tous les journaux autorisés à publier les avis de ce Département, voudront bien donner trois insertions à celui-ci.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES,
OTTAWA, 20 Juin, 1872.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 12 per cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

Chemins de Fer du Canada Central

DE
BROCKVILLE ET D'OTTAWA.



Grande Route a voie large conduisant a Ottawa.

LE ET APRÈS LUNDI, LE 6 MAI COURANT les convois partiront comme suit:

DE BROCKVILLE

EXPRESS à 8.00 A.M., arrivant à Ottawa à 1.00 P.M., et à Sand Point à 1.20 P.M.

TRAIN DE LA MALLE à 4.00 P.M., arrivant à Sand Point à 9.30 P.M.

EXPRESS DIRECT D'OTTAWA, à 3.30 P.M., en connexion avec l'Express de jour du Grand Tronc de l'Est à l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.10 P.M.

D'OTTAWA.

EXPRESS DIRECT DE L'OUEST à 10.00 A.M., arrivant à Brockville à 1.40 P.M., en connexion avec l'Express de jour du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest.

TRAIN DE LA MALLE à 4.20 P.M., arrivant à Brockville à 9.35 P.M.

ARRIVANT A SAND POINT

à 1.20 P.M. et à 9.30 P.M.

PARTANT DE SAND POINT

à 6.00 A.M., 11.40 A.M., et à 3.30 P.M.

Les Trains du Canada Central et les embranchements de Perth font connexion régulière avec tous les trains du chemin de fer B. et O.

Transbordements faits avec diligence. PAS DE TRANSBORDEMENTS LORSQUE LES CHAÎNES SONT CHARGÉS AU COMPLET POUR UNE STATION SPÉCIALE.

H. ABBOTT,

Brookville, 4 Mai 1872. Directeur.



COMPAGNIE

DU

Chemin de Fer du Pacifique
DU CANADA.

AVIS PUBLIC EST PAR LE PRÉSENT donné que les LIVRES DE PARTS de la Compagnie du Chemin de Fer du Pacifique du Canada [Canada Pacific Railway Company] seront ouverts le QUINZIÈME jour de JUILLET prochain, aux différentes places ci-après nommées et entre les mains des personnes suivantes, conformément à la loi; savoir:

MONTREAL: E. LEF. DE BELLEFEUILLE, Ecr. 15, Rue St. Lambert.

QUÉBEC: WILLIAM RAE, Ecr., de Allans, Rac & Cie., 21, Rue St. Pierre.

Les personnes qui désiront faire application pour des parts dans la dite Compagnie, devront s'adresser dans la Province de Québec, aux agents ci-dessus nommés.

Le Secrétaire,

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.

Montréal, 26 Juin 1872.

P. DAIGLE

Marchand de Grains, Farines

ET PROVISIONS

No. 273, Rue des Commissaires

MONTREAL.

AVIS.

Vu la décision de la Cour d'Appel dans la cause THE GLEN BRICK COMPANY, et les doutes qu'elle laisse peser sur la réputation commerciale de M. John Leeming, j'ai l'honneur d'informer mes amis et le public en général, que je ne ferai plus affaires sous les nom et raison de JOHN LEEMING & C^{ie}, à l'avenir, mais seulement sous le nom de

OVIDE STE. MARIE,

Encanteur et Marchand à Commission.

25 Juin 1872.

OVIDE STE. MARIE

MARCHAND A COMMISSION

ET

AGENT GENERAL

Nos. 464 et 466, Rue St. Paul,

MONTREAL,

REPRESENTANT EN CANADA LA MAISON

E. GERIN, de St. Jean d'Angely,

Charente Inferieure,

France,

Pour les articles suivants

Eau de vie qualite supérieure

Champagne " "

Clarets " "

Sauterne " "

Chablis " "

Conserves " "

Nauxpic (Vin des Dames)

AUSSI AGENT POUR LA CELEBRE MAISON

MERMILLIOD FRERES,

de Chatelleraut, (le Sheffield de la France.)

COUTELLERIE FRANCAISE SUPERIEURE.

N.B.—Ordres reçus pour le Commerce seulement
Montréal, 16 Juin 1872.

Dr. J. A. CREVIER

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Guérit toutes les maladies du cuir chevelu, éruptions, irritations, fortifie la racine des cheveux, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

Prix - - - - \$1.00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues. S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

44, Rue Bonsecours.

HENRI C. BOSSÉ

MARCHAND DE BOIS

ET

Marchand à Commission

EN GENERAL

Agences par tout l'Europe et l'Amérique

No. 8 BATISSES GOWEN

RUE ST. PIERRE, QUEBEC.

Huiles et Peintures.

LYMANS, CLARE & Cie.
ÉTABLIS EN 1808.
MANUFACTURERS D'HUILE DE LIN, PEINTURES ET MASTIC.
IMPORTATEURS DE DROGUES ÉTRANGÈRES, PEINTURES ET COULEURS, HUILES ET BOIS DE TEINTURES.
382, 384 et 386, St. Paul Street, Montréal.

JOHN McARTHUR & SON,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES, PEINTURES SÈCHES ET À L'HUILE, VERNIS, VITRES, PRODUITS CHIMIQUES, Marchandises de Marine, Teintures, &c.,
18 Rue Lemoine, MONTREAL.

R. C. JAMIESON & CIE.,
MANUFACTURIERS DE VERNIS et d'IMITATION DE LAQUE DE CHINE.
IMPORTATEURS D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-REBENTINES, etc., etc.
No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean, MONTREAL.



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES, Huiles, Vitres, Pinceaux, Vitres colorées et de Miroirs, Tapisserie, Huile de Charbon, Lampes, etc., des plus considérables et admirablement choisis.
VENTES EN GROS ET EN DÉTAIL.
Veuillez rendre une visite à mon Etablissement, 311 et 313 RUE ST. LAURENT, MONTREAL.
L. N. DENIS.

Huile de Pétrole.

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES ET DE MINES (Limitée)
Bureau principal: 22 MINING LANE, LONDRES, ANGLETERRE.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD PETROLIA), ONTARIO.
D. CAMPBELL, AGENT,
13 Halle aux Blés, MONTREAL.

ROBERT B. MURRAY,
MARCHAND EN GROS DE PETROLE RAFFINÉ, D'HUILES LUBRIQUES, BENZOLE, GOUDRON, etc.,
36 Rue Lemoine, MONTREAL.
Toujours en magasin toutes les meilleures marques d'Huiles de Charbon.
Le plus haut prix payé pour les barils vides.

ADOLPHE GERMAIN,
AVOCAT,
SOREL, District de Richelieu.
M. GERMAIN se charge de toutes collections et d'affaires légales dans le district de Richelieu.

Pharmaciens.

LE VERDICT DU PEUPLE
LA MACHINE A COUDRE
DE
GARDNER.

Est reconnue par les meilleurs juges du pays, pour être la meilleure Machine, à point noué pour Famille et pour les Manufactures, qui ait été présentée au public.

Ces MACHINES ont obtenu les prix suivants en compétition avec les meilleures Machines de ce pays:
Liste de Prix pour 1871.

Premier prix à Toronto—Premier prix à Londres, à l'Exposition du Great Western—Premier prix à Guelph, à l'Exposition du Great Central—Premier prix à Ste. Catharines, Comté de Lincoln—Premier prix à Chatham, Comté de Kent—Premier prix à Waterloo, Comté de Waterloo—Premier prix à Orangeville, Comté de Simcoe—Premier prix à Mono, Comté de Peel—Premier prix à Caledon, Comté de Simcoe—Premier prix à Welland, Comté de Welland—Premier prix à Otterville, Comté d'Oxford—Second prix à l'Exposition Provinciale de Kingston, et Diplôme à Hamilton, et divers autres Expositions de Comté.

Cette Machine peut ourler, border, broder, faire des remplis, piquer, rebâter, et coudre toutes les étoffes depuis les plus légères jusqu'aux ours les plus épais.
PRIX: \$32, garantie pour 5 ans.

Ces Machines sont également vendues par paiements mensuels.

W. N. LLOYD,
Agent pour Montréal et les environs.
431, —Rue Notre-Dame,—431,
[COIN DE LA RUE DOLLARD.]

On demande des AGENTS pour les Comtés des environs de Montréal.

LE SOTHÉRION
PAPIER PULMONAIRE ANTI-ASTHMATIQUE.

DIPLOMÉ.
Préparé par le Dr. POUTIRSA, de la Faculté de Paris.

CE NOUVEAU REMÈDE, résultat de longues recherches et d'expériences multipliées, est souverain contre les maladies des voies respiratoires, ces affections cruelles et terribles considérées jusqu'à ce jour comme incurables.

Depuis qu'il a commencé d'être en usage, des cures rapides dans des cas désespérés ont été obtenues, et un nombre considérable de certificats sont venus attester son efficacité; aussi chaque jour il prend une plus grande extension et bientôt il sera universellement connu.

Ce remède agit dans les maladies anciennes comme dans les maladies nouvelles; son administration est des plus simples et exempte de tout inconvénient.

Il guérit l'Asthme, l'Emphyse, la Bronchite, la toux nerveuse, la Grippe, le Coqueluché, les Irritations de la Trachée et de la Gorge, l'Insomnie, les Palpitations de Cœur, la Faiblesse de Constitution.

On peut donc se fier à ce remède incomparable dissiper l'acide le plus rebelle en huit ou dix minutes, et arriver, en continuant d'en faire usage, à la guérison des maladies énumérées.

Le Sothérior, Papier Pulmonaire Anti-Asthmatique, se vend par paquets de 25 feuilles. Prix \$1.00.

On expédie contre remboursement ou contre un mandat sur la poste.

M. D. — Le Sothérior, Papier Pulmonaire Asthmatic, étant breveté, toute contrefaçon sera poursuivie suivant la loi.

Dépôt Général pour la France, No. 14 rue de Castiglione, Paris; pour le Canada, chez le Dr. POUTIRSA, Chirurgien-Dentiste, 15 rue St. Jean, Québec.

Agents, pour la Puissance du Canada, EVANS, MERCER & CO., Montréal.

Graines.

Les Marchands de la Campagne

Sont priés de ne pas oublier la

PHARMACIE PICAULT & FILS

dans leurs achats du Printemps. Tous les articles sont de qualité supérieure et à des PRIX EXCESSIVEMENT BAS.

GRAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de FLEURS, toutes fraîches.

PICAULT & FILS,
PHARMACIENS CHIMIQUES,
76, Rue Notre-Dame.

Importateurs de denrées coloniales.

J. HUDON & CIE.
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE DENRÉES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX et COMESTIBLES.
Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD FRÈRE:
246, RUE ST. PAUL, et
199 et 201 DES COMMISSAIRES,
MONTREAL, P.Q.

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.
IMPORTATEURS DE VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES, MARCHANDS DE FARINE, LARD, SAINDOUX, etc.
274 et 281, Rue Des Commissaires, MONTREAL.

GAUCHER & TELMOSSÉ,
IMPORTATEURS DE DENRÉES COLONIALES, VINS et SPIRITUEUX, MARCHANDS DE FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS
No. 200 Rue St. Paul et 101 Des Commissaires, MONTREAL.
G. G. GAUCHER. L. W. TELMOSSÉ.

SENEGAL, CADIEUX & FILIATRAULT,
IMPORTATEURS, MARCHANDS D'EPICERIES, VINS, LIQUEURS, et PROVISIONS
278, RUE ST. PAUL, et
225 et 227, DES COMMISSAIRES,
MONTREAL, P.Q.

DESMARTEAU & CIE.
IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS, EPICERIES, etc., EN GROS
281 et 283 Rue Des Commissaires, MONTREAL.

C. MELANCON,
MARCHAND EPICIER
191 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

LA MEILLEURE POUDERE A BOULANGER QUI EXISTE.

THE COOK'S FRIEND

Est la seule originale et authentique.
ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS.
Vendus par tous les Epiciers.

Fabricants de Chaussures.

CHARLES N. VALOIS & CIE,
MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE CHAUSSURES, EN GROS,
26 et 28 PLACE JACQUES CARTIER, MONTREAL.
NARCISSÉ-VALOIS, JUDÉ-VALOIS.

G. BOIVIN,
FABRICANT DE CHAUSSURES EN GROS
No. 300 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

Vend à meilleur marché, pour argent comptant, que partout ailleurs.
Une visite de la part de messieurs les marchands est respectueusement sollicitée, dans notre intérêt mutuel.

L. N. A. RITCHEOT
MARCHAND TAILLEUR
184, Rue Notre-Dame, 184
MONTREAL.

Assurances.

UNION COMMERCIALE COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES, ANGLETERRE.
Capital, 25 Millions Stg.—Dépôt en Canada, \$150,000.

FEU.—On accorde des polices d'assurance sur grain et produits de la ferme, magasins d'entrepôts, demeures, magasins et Dépôts et leurs contenus.

VIE.—Garantie parfaite et taux raisonnable.
Marques caractéristique—Economie dans l'administration et bonus libéraux.

Voir exemples dans le prospectus.

MORLAND, WATSON & CIE.,

Agents Généraux pour le Canada.

FRED. COLE, Secrétaire.

A. TELLIER, Sous-Agent.

Bureaux—385 & 387 Rue St. Paul.

ETAT FINANCIER

DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

ANDES,

25 Octobre 1871.

Argent en mains, à la banque et en transit	\$286,034.43
Bonds des Etats-Unis, Etat, Ville et Comté, valeur actuelle	\$390,073.34
Bonds du chemin de fer, valeur actuelle	8,900.00
Prêts collatéraux	99,500.00
Intérêts accumulés	49,000.00
Premiers hypothèques	697,196.53
Billets recevables	9,347.66
Comptes courants primes et balances entre les mains des agents	38,096.50
Montant des actionnaires par cotisation	500,000.00
Total de l'actif	\$2,078,148.46

Total de l'actif.....\$2,078,148.46

PERTES DE CHICAGO.

\$850,000

EN COURS DE REGLEMENT.

J. B. BENNETT.

Président.

N. P. HARRINGTON, Agent,

235 Rue St. Jacques.

4 Novembre.

W. A. CAMPBELL & CIE.

IMPORTATEURS

ET

MARCHANDS EN GROS

DE

CAFES, EPICES, &c.

24, RUE-ST. SAOREMENT

CANADA COFFEE & SPICE STEAM MILLS

525 et 526, RUE LAGAUCHETIERE

MONTREAL.

LE BULLETIN DE NEW YORK

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL

ET D'EMIGRATION

PARAIT TOUS LES LUNDIS.

ABONNEMENT POUR LE CANADA:

Un an.....\$9.00

Six mois..... 4.50

Les communications relatives au journal et les remises de valeurs devront être adressées au Directeur du Bulletin de New York, 48 Broad Street, ou au Bureau du *Négociant Canadien*, bâties de la *Gazette* Montréal.

Marchands de Farines.

BOYER, HUDON & CIE.,

Successeurs de LOUIS BOYER & CIE.

MARCHANDS DE

GRAINS ET FARINES,

PROVISIONS ET EPICERIES,

L. ALPHONSE BOYER.

FIRMIN HUDON.

CHARLES BOYER.

MONTREAL.

HOSPICE LABELLE & CIE.,

MARCHANDS DE

FARINES,

GRAINS ET

PROVISIONS,

No. 10, Rue du Port,

MONTREAL.

KIRKWOOD & MORE,

MARCHANDS DE

CEREALES,

FARINES,

POISSONS, et

HUILLES DE POISSON,

26 Rue des Enfants Trouvés,

MONTREAL.

Ferronnerie et Quincallerie.

C. H. LETOURNEUX,

IMPORTATEUR de

FERRONNERIE,

QUINCAILLERIE,

COUPELLEBIE, &c., &c.,

261 & 265 Rue St. Paul, (coin de la rue Vaudreuil)

MONTREAL.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES

H. BELIVEAU, Importateur de FERRONNERIE, RIES et Fabricant de FERBLANTERIES, ENSEIGNE de L'EQUINE et du CADENAS, Nos. 193 et 195 Rue St. Paul, MONTREAL. Assortiment complet d'Huiles, Térébentine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: POELES DOUBLES à un ou deux fourneaux, POELES DE CUISINE à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

ETABLI EN 1849.



J. T. Le TOURNEUX,

IMPORTATEUR DE

PEINTURES DE TOUTES COULEURS

HUILLES,

VERNIS,

VERRES A VITRES, MASTIC,

LAMRES,

PINCEAUX,

CHEMINEES,

ETOUPE,

COLTAR,

&c., &c.

VITRES, GLACE DE MIRRORS ET VITRES DE COULEUR

TAILLEES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRE, &c.

Seul agent pour la Puissance du Canada de la Graisse Patentée de Dossors pour Essieux.

No. 259, Rue St. Paul, Montreal,

Ensigne de la Lampe, Pinceau et Baril de Peinture.



FONDÉE EN 1778.

"THE GAZETTE,"

MONTREAL.

Edition quotidienne \$5.00 par année; édition hebdomadaire \$1.00 par année.

CE journal occupe le premier rang parmi les journaux du Canada, et se distingue par,

- Ses articles de fonds hors ligne.
- Ses rapports commerciaux les plus complets.
- Ses dépêches télégraphiques les plus récentes.
- Ses nouvelles du jour les plus intéressantes.
- Ses comptes-rendus légaux les plus exacts.
- La littérature la plus choisie.

COMME JOURNAL D'ANNONCES

il est infiniment supérieur à tout autre journal nouvelles de la Province de Québec.

L'augmentation des affaires a nécessité la translation de l'établissement de l'imprimerie de la *Gazette* à ces vastes et magnifique bâties sur la rue St. François-Xavier, qui occupent tout l'espace entre les rues Craig et Fortification, s'étendant à 300 pieds en arrière de la rue St. François-Xavier, fournissant ainsi les plus grandes facilités pour l'exécution d'impression de livres et d'ouvrages de quelque nature qu'ils soient.

ON EXECUTE A CET ATELIER

- Grands Placards,
- Connaissances,
- Affiches,
- Cartes d'affaires,
- Etiquettes, Chèques,
- Journaux,
- Catalogues,
- Blancs d'Avocats,
- Têtes de lettres et de comptes,
- Circulaires,
- Blancs de Billets Promissoires,
- Programmes,
- Magasins Pittoresques,
- Blancs de Formes Légales,
- Pamphlets,
- Rapports,
- &c. &c. &c.

et toute autre description d'impressions pour assurance, loi, banque et commerce, que l'on sollicite respectueusement.

AUX DIRECTEURS DE CHEMINS DE FER ET DE COMPAGNIES A VAPEUR.

La *Gazette* est la seule imprimerie dans la Province qui possède les machines nécessaires à l'impression de billets de Chemins de fer et de Bateaux à Vapeur en coupons.

Elle comprend deux machines d'Edmonson pour l'impression des billets et une presse à coupon, avec laquelle on imprime et numérote, consécutivement par la même opération.

On règle à ordre livres blancs avec ou sans entêtes d'une manière supérieure.

Les commandes de toutes sortes, soit verbales, par lettre ou télégraphe, sont exécutées avec ponctualité et livrées par maille, poste, ou express.

Les propriétaires de la *Gazette* en appellent avec confiance aux marchands et au public en général pour une partie de leur patronage pour l'impression de livres ou autres ouvrages.

T. & R. WHITE.
Montreal, 12 Octobre, 1871.